



ICAPE Planète Bleue
33 Avenue du Général Leclerc
92260 Fontenay-aux-Roses
France

Fondation d'Entreprises
SIREN : 912 027 158
info@icaepeplanetebleue.fr
www.fondationicaepeplanetebleue.org

RAPPORT ANNUEL 2023

Ce document est disponible sans frais au siège social de la Société, 33, avenue du Général Leclerc, 92260 Fontenay-aux-Roses, ainsi qu'en version électronique sur le site Internet de la Fondation <https://fondationicaepeplanetebleue.org/presentation>

SOMMAIRE

RAPPORT DE GESTION	p11
COMPTES SOCIAUX	p57
ASSEMBLEE GENERALE DU 14 JUIN 2024	p69

1.	RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FONDATION	9
1.1.	CADRE JURIDIQUE, LEGISLATION REGISSANT SES ACTIVITES, DENOMINATION DE LA FONDATION	9
1.2.	SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE	9
1.3.	LIEU ET NUMERO D'ENREGISTREMENT DE LA FONDATION	9
1.4.	DATE DE CONSTITUTION ET DUREE	9
1.5.	CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	10
2.	PRESENTATION DE LA FONDATION ET DE SES ACTIVITES	11
2.1.	PRESENTATION DE LA FONDATION ICAPE PLANETE BLEUE.....	11
2.2.	FONDATEURS PRINCIPAUX	12
2.3.	PRESENTATION DU GROUPE ICAPE	12
2.4.	ORGANISATION DE LA FONDATION	15
2.5.	DESCRIPTION DES ACTIVITES DE LA FONDATION	17
3.	FAITS MARQUANTS	19
3.1.	FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	19
3.2.	EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2023	20
4.	ASSOCIATIONS/PROJETS SOUTENUS.....	21
4.1.	ASSOCIATION SOS GRAND BLEU	21
4.2.	ASSOCIATION ROBERT DEBRE.....	23
4.3.	ASSOCIATION GRAND LARGUE.....	24
4.4.	ASSOCIATION COCO AN DLO	25
4.5.	FOLLOW ME PRODUCTION.....	26
4.6.	ASSOCIATION SEA PLASTICS	29
4.7.	ASSOCIATION EXPEDITION 7E CONTINENT	30
4.8.	ASSOCIATION ARPROE.....	32
4.9.	ASSOCIATION SNSM.....	33
4.10.	ASSOCIATION AIDOCÉAN.....	34
4.11.	PROTECTION CIVILE ITALIENNE (EMILIE ROMAGNE)	37
4.12.	ASSOCIATION CARE FRANCE, MEMBRE DE CARE INTERNATIONAL	37
4.13.	FEDERATION NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE	41
4.14.	ASSOCIATION ENSEMBLE & DIFFERENTS	43
4.15.	SAAD COPILOTE TA VIE	43
4.16.	ASSOCIATION ENVOL	45
4.17.	ASSOCIATION ANI'NOMADE	46
4.18.	CLASSE ORCHESTRE CASTILLE.....	48
4.19.	ASSOCIATION WATERFAMILY	50
4.20.	RENOVATION DE NOTRE BATEAU « MAGIE BLEUE »	52
5.	RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE.....	57
5.1.	BASE DE PREPARATION DES COMPTES.....	57
5.2.	PRINCIPAUX FACTEURS AYANT UNE INCIDENCE SUR LES RESULTATS	57
5.3.	NOTE METHODOLOGIQUE SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT ET LES INDICATEURS 57	
5.4.	EXPOSE DES RESULTATS DE LA FONDATION POUR L'EXERCICE 2023	58
5.5.	AFFECTATION DU RESULTAT.....	59
6.	EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR	61
6.1.	EVOLUTION DU CONTEXTE DEPUIS LA FIN DU DERNIER EXERCICE	61
6.2.	LA POURSUITE DE NOS MISSIONS	61
7.	INFORMATIONS CONCERNANT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	62
7.1.	COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	62
7.2.	NOMINATION ET RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.	62
7.3.	COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DEPUIS LE 15 JUIN 2023	63
7.4.	PROFIL ET EXPERIENCE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	65

7.5.	RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET EXPERTISE CONCERNANT LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	67
7.6.	COMPTE-RENDU DE L'ACTIVITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE	68
7.7.	REMUNERATION ET AVANTAGES	68
1.	ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO) DU 14 JUIN 2024.....	69
2.	TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES	69

AVERTISSEMENT

Dans le présent rapport financier annuel, et sauf indication contraire :

- le terme « Rapport financier annuel » désigne le présent rapport financier annuel ;
- les termes « Fondation » ou « Icape Planète Bleue » désignent la fondation d'entreprises dont le siège social est situé 33 avenue du Général Leclerc, 92260 Fontenay-aux-Roses, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 912 027 158.

Déclarations et informations prospectives

Le Rapport financier annuel contient des indications sur les perspectives et axes de développement de la Fondation. Ces indications sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel ou de termes à caractère prospectif tels que « considérer », « envisager », « penser », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entendre », « devrait », « ambitionner », « estimer », « croire », « souhaiter », « pourrait » ou, le cas échéant, la forme négative de ces mêmes termes, ou toute autre variante ou terminologie similaire. Ces informations ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétées comme des garanties que les faits et données énoncées se produiront. Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la Fondation. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier et/ou réglementaire.

Ces informations sont mentionnées dans différents chapitres du Rapport financier annuel et contiennent des données relatives aux intentions, estimations et objectifs de la Fondation, notamment, le contexte dans lequel elle évolue (par exemple : début de guerre en Ukraine en 2022, catastrophes et épisodes climatiques sans précédents en 2023), les missions qu'elle vise, sa situation financière, sa trésorerie et ses prévisions. Les déclarations et informations prospectives mentionnées dans le Rapport financier annuel sont données uniquement à la date du Rapport financier annuel.

Arrondis

Certaines données chiffrées (y compris les données financières) et pourcentages présentés dans le Rapport financier annuel ont fait l'objet d'arrondis. Le cas échéant, les totaux présentés dans le Rapport financier annuel peuvent présenter des écarts non significatifs par rapport à ceux qui auraient été obtenus en additionnant les valeurs exactes (non arrondies) de ces données chiffrées.

Sites Internet et liens hypertextes

Les références à tout site Internet et les contenus des liens hypertextes du Rapport financier annuel ne font pas partie du Rapport financier annuel.

PERSONNE RESPONSABLE

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Fondation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Fondation.

Fait à Fontenay-aux-Roses, le 01 Juin 2024,

Monsieur Philippe DARFEUIL, **Président** de la Fondation.

MESSAGE DU PRESIDENT

« Mesdames, Messieurs,

Pour sa deuxième année d'existence, la Fondation d'entreprise ICAPE Planète bleue tire de nouveau un bilan très positif de ses actions.

Le momentum amorcé en 2022 a bien été conservé en 2023, avec le soutien de 20 projets, dont plus de la moitié (11/20) avec de nouvelles associations, tout en assurant, quand cela était pertinent, la continuité de nos engagements auprès des structures aidées en 2022.

Conformément à son engagement et à ses missions, notre Fondation a veillé en 2023, pour maximiser la portée de ses actions, à diversifier son soutien à de nombreux projets, « petits » pour certains, mais tous « à impact ». Qu'ils soient à vocation sociale, humanitaire/solidaire, éducative, scientifique et environnementale, nous avons aussi veillé à retenir des actions portées par des associations courageuses, engagées et parfois innovantes dans la préservation de l'univers marin. Nous sommes fiers et heureux d'avoir pu apporter notre contribution à ces actions concrètes et utiles en France et quelquefois à travers le monde.

Mais notre Fondation est et reste résolument tournée vers le milieu marin, l'avenir et la jeunesse. En 2023 notre Fondation a continué de soutenir à sa façon des actions de sensibilisation et de découverte des milieux marins orientées vers nos jeunes, tout particulièrement vers les enfants et leur sensibilisation/éducation, ou vers des jeunes en difficulté ou handicapés.

La rénovation de notre bateau, « Magie Bleue », vaste chantier engagé depuis 2022 maintenant, a été suivie de très près et quoi que plus lente que prévu, a avancé de façon très significative en 2023. La mise en service de « Magie Bleue » est maintenant programmée de façon plus robuste pour le printemps 2025. Elle ouvre de belles perspectives pour servir nos missions, que ce soit de façon plus autonome en interaction directe avec l'éducation nationale, ou en étroite collaboration avec certaines associations que nous avons soutenues jusqu'ici et avec lesquelles nous avons maintenant établis des liens privilégiés.

Après une magnifique année 2022 faite de rencontres, d'émotions et d'actions, 2023 est une année où notre Fondation a continué d'avancer et à gagner en expérience et maturité.

Je sais notre équipe motivée pour continuer l'aventure et servir les missions et valeurs qui sont les nôtres avec la même détermination et le même engagement.

Philippe DARFEUIL, **Président** de la Fondation (depuis le 15 Juin 2023)

MESSAGE DU PRESIDENT FONDATEUR

« Mesdames, Messieurs,

« On aime ce qui nous a émerveillé et on protège ce que l'on aime ... » disait le commandant Cousteau. A côté de l'homme au bonnet rouge connu et reconnu internationalement, il y avait un bateau mythique, « La Calypso », mais aussi une équipe au service d'une cause, dont les expéditions scientifiques, les recherches océanographiques et l'œuvre cinématographique ont ouvert les yeux à toute une génération sur l'exceptionnelle beauté mais aussi la fragilité du monde marin. Derrière son odyssee sous-marine sans égale, la centaine de films documentaires produits pour nous faire redécouvrir notre planète et à mieux comprendre pourquoi elle était « bleue », elle nous a aussi légué un incroyable héritage : des inventions techniques révolutionnaires, des découvertes biologiques par dizaines.

Nous sommes de cette génération « Cousteau » et portons en héritage les valeurs de ces précurseurs en matière de sensibilisation et protection environnementale : « Connaître, aimer et protéger ». Ces valeurs sont en nous et dans l'ADN de notre Fondation d'entreprise.

Aujourd'hui, plus de 50 ans après les campagnes océanographiques de la Calypso, il existe toujours une « magie Cousteau » et nous sommes l'exemple qu'elle opère encore.

Notre « Calypso » à nous s'appelle « Magie Bleue ». La rénovation de ce bateau hors du commun, vieux de 35ans, qui était à l'abandon et que nous opérons avec la collaboration passionnée des artisans solidaires du port de La Rochelle s'inscrit non seulement dans une démarche écologique mais aussi de sauvegarde d'un bateau qui fait clairement partie du patrimoine maritime français. Elle offrait en sus une remarquable opportunité de mettre en œuvre de nouvelles techniques de construction navale durables et écologiques, opportunité que nous n'avons évidemment pas manqué de saisir.

Cette magnifique goélette de 21 m, était et restera unique en son genre. Elle a vocation à devenir maintenant la pièce maitresse au centre des actions que nous prévoyons de mener, qu'elles soient sociales, éducatives, pédagogiques, scientifiques ou à vocation environnementale.

Afin de financer ce chantier de rénovation (à bien moindre impact que de partir sur du neuf), nous avons décidé en 2023 de procéder au changement de nos statuts pour pouvoir porter à 10 ans l'engagement des donateurs (tous du groupe Icape) pour un programme d'action pluriannuel d'un montant total de 3M€. Cela nous permettra en 2024 de mettre en place un plan solide de financement du bateau et de permettre à la Fondation ICAPE Planète Bleue d'avancer avec plus de sérénité et d'autonomie.

Après deux exercices riches en actions et engagements, notre équipe a fait ses preuves. Elle se connaît mieux et je la sens plus aguerrie pour poursuivre notre odyssee, celle que nous souhaitons mener avec et à l'aide de « Magie Bleue » dès début 2025. 2024 sera une année de transition pour bien nous préparer à cette fin. Je sais pouvoir compter sur elle. Elle conserve naturellement ma confiance et mon plein soutien et je tiens sincèrement à la féliciter de nouveau pour l'ensemble des actions qu'elle a mené depuis 2022.

Monsieur Thierry BALLENGHIEN, **Fondateur** et Président du groupe ICAPE.

1. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA FONDATION

1.1. Cadre juridique, législation régissant ses activités, dénomination de la Fondation

Fondation d'Entreprise régie en application de la loi n°87-571 du 23 juillet 1987 sur le développement du mécénat, modifiée par la loi n°90-559 du 4 juillet 1990 et précisée par le décret n°91-1005 du 30 septembre 1991 modifié par le décret n° 2002-998 du 11 juillet 2002, modifiée par les lois n°2002-5 du 4 janvier 2002 et n° 2003-709 du 1er août 2003.

Sa dénomination est : « Fondation d'Entreprise ICAPE PLANETE BLEUE ».

Le Fondateur principal du projet est la société Icape Holding : société au capital social de 2 290 860 euros dont le siège social est situé 33 Avenue du General Leclerc, 92260 à Fontenay Aux Roses, immatriculée au registre du commerce de Nanterre sous le numéro 515 130 037.

Les quatre donateurs « Fondateurs Principaux » au sein du groupe Icape seront quatre sociétés Françaises : Icape Holding, Icape, Cipem, Idelec.

1.2. Siège social de la Société

Le siège social de la Fondation est situé 33 avenue du Général Leclerc – 92260 Fontenay-aux-Roses.

Les coordonnées de la Société sont les suivantes :

Adresse : 33 avenue du Général Leclerc, 92260 Fontenay-aux-Roses

Téléphone : +33 1 58 18 39 10

Le siège pourra être transféré en tout autre lieu et endroit du territoire national par simple décision du conseil d'administration. Le préfet du département en sera avisé

L'adresse du site Internet de la Fondation est : <https://fondationicapeplanetebleue.org>

Les informations figurant sur le site Internet de la Société ne font pas partie du Rapport financier annuel.

1.3. Lieu et numéro d'enregistrement de la Fondation

La Fondation est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 912 027 158

1.4. Date de constitution et durée

Date de création = 26/11/2021

Date de publication = 08/03/2022

La durée de la Fondation d'Entreprise a été fixée à 5 ans, à sa création, à compter de la publication au journal officiel de l'autorisation administrative de sa création.

Lors de l'assemblée générale mixte qui s'est tenue le 15 Juin 2023, il a été proposé et adopté à

l'unanimité la résolution de changer les statuts pour porter la durée à 10 ans.

Cette résolution a été signifiée à la préfecture en fin d'année, avec la soumission des résolutions de l'AG et des nouveaux statuts.

Le changement de statuts a été validé et entériné par **arrêté préfectoral** le **27/12/2023**

Suivant l'article 4 des nouveaux statuts, il est précisé :

« *La durée de la Fondation d'Entreprise est fixée à **10 ans**, à compter de la publication au journal officiel de l'autorisation administrative de sa création.*

Au terme de ces dix années, les Fondateurs pourront décider de la prolongation de la fondation pour une durée minimum de trois ans. Ils s'engageront alors sur un nouveau programme d'action pluriannuel. L'autorisation de prorogation sera demandée à l'autorité de tutelle. »

1.5. Contrôleurs légaux des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

Edouard Voisin
ENDRIX
8, rue d'Athènes
75009 PARIS
01 53 32 29 00

Nommé commissaire aux comptes par décision de l'assemblée générale de la Fondation, missionné le 26 septembre 2022, pour une durée d'un exercice, renouvelable, et appeler à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Commissaires aux comptes suppléants

RAPPORT DE GESTION

2. PRESENTATION DE LA FONDATION ET DE SES ACTIVITES

2.1. Présentation de la Fondation ICAPE Planète Bleue

2.1.1. Introduction

La Fondation d'entreprise ICAPE Planète bleue a été créée fin 2021, à l'initiative de Thierry Ballenghien, son fondateur mais aussi le fondateur du groupe ICAPE (cf § dédié ci-après), groupe expert en fourniture de circuit imprimés et de pièces techniques pour l'industrie électronique.

Thierry Ballenghien est non seulement un capitaine d'industrie, mais c'est aussi un marin confirmé, régatier et skipper depuis de nombreuses années. C'est aussi et surtout un amoureux de la nature et des océans. Sa rencontre avec Christian Quoniam, l'ancien propriétaire d'un bateau « hors du commun » dénommé « Magie Noire », a donné naissance à un nouveau projet collectif « maritime » et dont les trois dimensions essentielles sont les suivantes :

- 1) Sauvegarder ce bateau « mythique » qui fait partie du patrimoine maritime Français.
- 2) Contribuer aux nouveaux systèmes de propulsion à la voile dont la dimension écologique est évidente, en revisitant les systèmes de mats tournants/voiles épaisses avec les technologies et les matériaux d'aujourd'hui. Notre objectif est d'adopter des techniques innovantes, durables, qui pourraient être utilisables sur des bateaux de croisières.
- 3) Doter la Fondation d'entreprise ICAPE PLANETE BLEUE d'un moyen maritime innovant et « écologique » pour soutenir ses activités sociales, environnementales, éducatives et humanitaires.

2.1.2. L'objet de la Fondation

L'objet de la Fondation est de mener des actions sociales, environnementales, humanitaires ou solidaires, éducatives et pédagogiques en relation majoritairement avec le monde maritime.

Pour accomplir son objet d'intérêt général, la Fondation d'Entreprise ICAPE PLANETE BLEUE, se propose de mettre en œuvre les moyens et actions suivantes :

- Soutenir des projets environnementaux de soutien à la biodiversité et à la protection des ressources du monde marin.
- Mener des actions sociales : aide à l'insertion de jeunes en difficulté ou de personnes en situation de handicap.
- Participer à des actions à vocation éducative : soutenir et promouvoir des actions de sensibilisation et de découverte des milieux marins, en particulier auprès de la jeunesse et en soutien de l'éducation nationale.
- Fournir du travail à des chantiers nautiques solidaires et d'aide à l'insertion sociale.
- Contribuer par tous moyens à des actions à caractère scientifique et notamment dans le domaine maritime (réalisation de recherches écologiques et de missions de soutiens scientifiques).
- Soutenir les projets de création de nouveaux modes de transports maritimes à la voile et écologiques.
- Participer à des missions humanitaires en lien notamment avec le monde maritime ou portant des valeurs proches de celles pour lesquelles œuvre la fondation.
- Participer à tout projet collectif public ou privé, œuvrant pour les mêmes objectifs que ceux de la Fondation Icape Planète Bleue.
- Gérer des biens et des droits de toute nature qui nous sont apportés à titre gratuit et de manière irrévocable, pour nous aider à atteindre les objectifs de notre Fondation.

2.1.3. Les moyens d'actions de la fondation d'entreprise sont les suivants :

- Donation de 300 000 Euros par an collectivement par les « Fondateurs Principaux », et ceci pendant au moins 10 ans pour soutenir les différents projets (était de 5 ans – durée passée à 10 ans avec les nouveaux statuts entérinés par arrêté préfectoral le 27/12/2023).
- Support des services des Fondateurs dans les domaines de la communication, l'informatique, les ressources humaines, la comptabilité, la finance.
- Rénovation d'un premier bateau pour nous permettre de mener avec un « impact » maximal nos missions sociales, environnementales et éducatives.

- Réalisation des missions suivantes :
 - Missions d'aide à l'insertion de jeunes en difficulté (PJJ, ASE).
 - Missions scientifiques pour des organismes maritimes (IFREMER, CNRS, WWF, TARA OCEAN, etc..).
 - Missions de découverte de la navigation et du milieu marin en partenariat avec l'Éducation Nationale.
 - Plate-forme d'essais de nouveaux équipements et de nouveaux matériaux, en partenariat avec des entreprises et des centres de R&D. (Voiles épaisses, mats tournants, moteurs électriques, systèmes de génération électrique innovants, transport à la voile).
 - Missions de convoyage de fret éco-responsable à la voile.
 - Missions humanitaires.
 - Facturation de prestations de services pour les missions réalisées sauf pour les missions sociales, éducatives et humanitaires qui seront gratuites.
 - Demandes de subventions pour nous aider dans nos missions d'intérêt général et pour renforcer nos moyens.
- Contribution exceptionnelle d'autres sociétés affiliées aux « Fondateurs Principaux » si nécessaire et après accord de la préfecture. Le terme « affiliée » désigne toute société, société de personnes ou autre entité commerciale qui contrôle, est contrôlée par ou est sous contrôle commun de l'une ou l'autre des quatre sociétés « Fondateurs Principaux ».
Et plus particulièrement par exemple :
 - Avec les sociétés affiliées Européennes (Icape Deutschland, Icape Italia, etc...)
 - Avec Icape Hongkong (deuxième centre de profit par la taille parmi les sociétés affiliées aux « Fondateurs Principaux »)

2.2. **Fondateurs principaux**

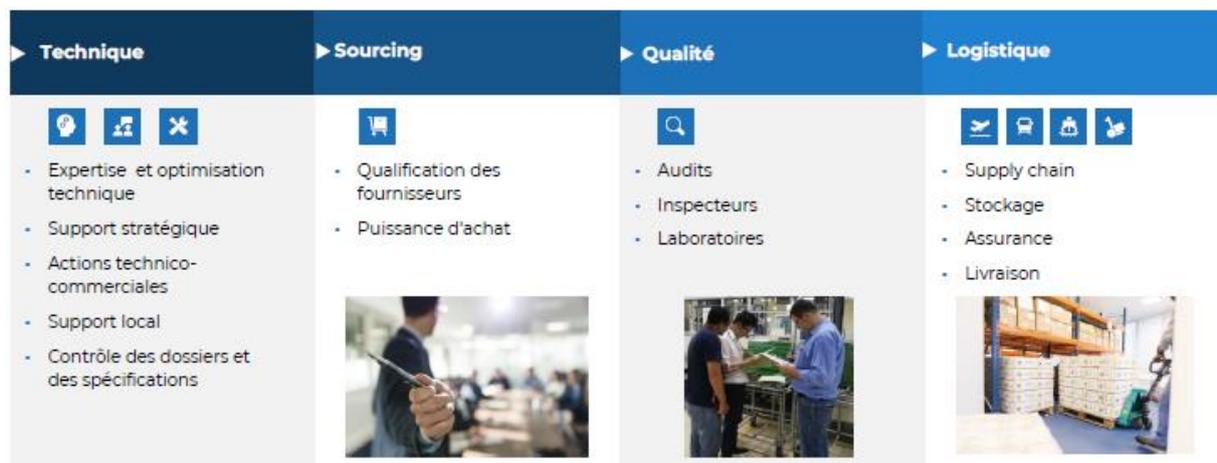
- ICAPE HOLDING ;
- ICAPE FRANCE ;
- CIPEM FRANCE ;
- IDELEC ICAPE.

Aucune ressource extérieure sur 2023.

2.3. **Présentation du Groupe ICAPE**

Créé en 1999, le Groupe Icape est devenu l'un des principaux acteurs mondiaux de la distribution de cartes de circuits imprimés en petits et moyens volumes, composants essentiels de l'industrie électronique, utilisés dans et par la grande majorité des secteurs de fabrication de produits à usage quotidien, comme l'industrie, les télécommunications, l'automobile, les objets connectés, la domotique, l'e-mobilité, le médical, l'énergie, le multimédia, l'informatique, etc.

Son activité principale consiste à fournir à ses clients un service complet, clé en main, de distribution de circuits imprimés (« *one-stop-shop* »). Le Groupe Icape intervient ainsi en tant qu'interlocuteur unique pour le compte de ses clients (acquéreurs des circuits imprimés et sous-traitants électroniques), en prenant en charge l'ensemble de la chaîne de distribution, comprenant notamment la sélection et le contrôle qualité du fournisseur, le suivi de la production, l'optimisation des prix, le support et l'assistance en ingénierie et conception, le contrôle des dossiers de fabrication, la mise en place des solutions logistiques et de stockage, la livraison ainsi que la gestion des commandes.



Avec 646 salariés au 31 décembre 2023 et une présence dans 22 pays assurée par 35 filiales dont 2 bureaux de services en Chine¹, le Groupe Icape réalise au 31 décembre 2023 un chiffre d'affaires consolidé de 179,5 millions d'euros, contre 219,6 millions d'euros en 2022, et compte plus de 3.600 clients au 31 décembre 2023.

Dans un environnement concurrentiel très fragmenté, le Groupe Icape a construit au fil des années une organisation mondiale structurée sur le marché de la distribution de circuits imprimés, disposant en particulier en Chine d'un bureau de services figurant, à la connaissance de la Société, parmi les plus importants bureaux d'approvisionnement et de *sourcing* au monde pour les circuits imprimés, regroupant 258 collaborateurs au 31 décembre 2023 répartis en six structures, et capable, grâce à ses caractéristiques, de se positionner comme l'un des acteurs majeurs de la consolidation en cours et à venir de ce secteur d'activité.

La distribution de circuits imprimés (« activité ICAPE ») est l'activité principale du Groupe et représente 83% de son chiffre d'affaires en 2023. Cette activité regroupe : (i) la distribution de circuits imprimés en petits et moyens volumes, avec une grande diversité de produits et des délais de fabrication standards (4 à 5 semaines) (« activité HMLV »), (ii) l'activité express de circuits imprimés dédiée aux petites quantités et aux prototypes fabriqués en délai restreint (délai moyen de fabrication de 5 jours) avec une livraison express (48 heures) (« activité IQTS ») et (iii) la fabrication de circuits imprimés en interne. L'activité HMLV constitue l'essentiel de l'activité ICAPE et le cœur du périmètre « circuits imprimés » du Groupe, les autres activités représentant encore une part marginale du chiffre d'affaires du Groupe mais en progression.

Si l'activité ICAPE constitue son activité principale, le Groupe a diversifié sa gamme de services et produits avec la distribution de pièces électromécaniques sur-mesure (« activité CIPEM ») qui représente environ 17% du chiffre d'affaires du Groupe. Cette diversification des services et produits proposés par le Groupe a pour objectif d'adresser un nombre croissant de clients et d'augmenter les revenus générés auprès de la base de clientèle existante du Groupe.

Après 20 ans de croissance organique annuelle moyenne de 19,1%¹, le Groupe Icape souhaite aujourd'hui combiner son modèle de croissance organique à une politique de croissance externe, *via* des acquisitions de taille modérée (*i.e.*, dont le chiffre d'affaires est en général inférieur à 20 millions d'euros), bien implantées commercialement et localement, qui complètent la couverture géographique mondiale du Groupe et qui présentent des synergies avec ce dernier, dans une perspective de croissance organique soutenue des acquisitions post-intégration. En 2023, sur la base de sa nouvelle stratégie de croissance externe et avec l'appui de son service interne d'acquisitions (« M&A »), le Groupe a ainsi réalisé 7 acquisitions. Cette stratégie s'inscrit dans un contexte de consolidation du secteur entamée depuis plusieurs années et accentuée par la pandémie mondiale de COVID-19, laquelle a fragilisé les acteurs de la distribution de circuits imprimés ne bénéficiant pas, comme le Groupe Icape, de présence permanente et stable en Chine.

La définition de la stratégie du Groupe est assurée par le conseil d'administration de la Société, organe collégial créé le 30 juin 2021 à l'occasion de la transformation de la Société en société anonyme. Le conseil d'administration est présidé par le fondateur du Groupe, M. Thierry Ballenghien, et regroupe huit administrateurs expérimentés et trois censeurs, dont sept experts des circuits imprimés. Le conseil d'administration comprend également trois administrateurs indépendants.

Le Groupe dispose d'un comité exécutif de 23 personnes, dont neuf *executive vice-presidents* répartis par zones géographiques, en charge notamment de (i) superviser et assister les directeurs opérationnels des filiales de leur zone et (ii) identifier et sélectionner avec ces directeurs opérationnels, leurs réseaux et les équipes commerciales locales, les cibles potentielles pour des acquisitions futures.



¹ Taux de croissance annuel composé (TCAC) du Groupe sur la période 2001-2021, calculé sur la base du chiffre d'affaires du Groupe en 2021 hors acquisitions.

2.4. Organisation de la Fondation

La fondation d'entreprise est administrée par un conseil d'administration composé d'au moins 9 membres comprenant :

- Pour 6 personnes au moins, les « Fondateurs Principaux » et leurs représentants ainsi que les représentants du personnel. Les « Fondateurs Principaux » devront être représentés au Conseil soit directement, soit par délégation de pouvoir auprès d'un salarié d'une des sociétés « Fondateurs Principaux » ou appartenant au GIE ICAPE.
- Pour 3 personnes au moins : des personnes extérieures qualifiées dans les domaines d'intervention de la fondation d'entreprise.

2.4.1. Informations sur le Conseil d'Administration

Un focus particulier sur le conseil d'administration et la gouvernance de la fondation est fait

Chapitre 7 : INFORMATIONS CONCERNANT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (p62)

Nous donnons ci-après un aperçu rapide de structure de notre organisation

Le tableau ci-dessous établit la liste des 10 administrateurs nommés depuis le 1er Avril 2023

2.4.1.1. Liste des membres

Membres - Administrateurs		Qualité
Thierry BALLENGHIEN	Président du CA d'ICAPE Holding et Président fondateur de la Fondation	M. Int.
Yann DUIGOU	Salarié @ICAPE : ICAPE Group CMO (Chief Marketing Officer)	M. Int.
Karine VANVELTHEM	Salarié @ICAPE - Responsable des systèmes d'information (ERP)	M. Int.
Nathalie PIRES	Salarié @ICAPE - Responsable RH	M. Int.
Reine SZACKI	Salarié @ICAPE - Chef comptable - Supervise toute la France	M. Int.
Guillaume CARLI	Salarié @ICAPE - Directeur Marketing et Communication	M. Int.
Philippe DARFEUIL	AI - Membre (AI) du CA d'ICAPE Holding + Président comité RSE	M. Ext.
Geneviève DUPONT-HENNING	AI - Ancienne Directrice RSE et Dev. Durable @LOREAL [+ Skipper]	M. Ext.
Donatienne DESTREMAU	AI - Directrice de l'Audit Interne @Groupe SMA [+ Skipper]	M. Ext.
Philippe BOUCHER	AI - Directeur d'un bureau d'étude en environnement indépendant	M. Ext.

Légende : M. Int. = Membres Internes – M. Ext. = Membres extérieurs

Le conseil d'administration et l'équipe de direction assurent une cohérence dans la définition et la mise en œuvre des missions de la Fondation.

2.4.2. Organisation et fonctionnement des organes d'administration

A la date du présent rapport, le conseil d'administration de la Société est constitué de 3 comités spécialisés, dont les principales dispositions sont présentées ci-après :

1) **Comité social et environnemental (CSE)**

Participants : Philippe Boucher, Philippe Darfeuil, Nathalie Pires, Karine Vanvelthem, Reine Szacki

Présidence : Philippe Boucher

2) **Comité Océan et Moyens Maritimes (OMM)**

Participants : Geneviève Dupont-Henning, Donatienne Destremau, Yann Duigou, Thierry Ballenghien

Présidence : Thierry Ballenghien

3) Comité Finance, Administration et Communication (FAC)

Participants : Reine Szacki, Guillaume Carli

Présidence : Guillaume Carli

2.4.2.1. Constitution des comités

Membres - Administrateurs	CA	CSE	OMM	FAC	Rôle principal au sein de la fondation
Thierry BALLENGHIEN	PF		P		Président Fondateur : Pilotage rénovation de Magie Bleue
Yann DUIGOU	M		M		Administrateur [+ Skipper]
Karine VANVELTHEM	M	M			Administratrice
Nathalie PIRES	M	M			Administratrice
Reine SZACKI	M	M		M	Gestion des aspects comptables et administratifs
Guillaume CARLI	M			P	Président FAC : Animation des activités de com extérieure + vie du site Web
Philippe DARFEUIL	P	M			Présidence : Animation/Orchestration globale
Geneviève DUPONT-HENNING	M		M		Administrateur [+ Skipper]
Donatienne DESTREMAU	M		M		Administrateur [+ Skipper]
Philippe BOUCHER	M	P	M		Président comité SE : Animation des projets d'associations extérieures à soutenir

Légende : surligné en jaune, les changements qui ont eu lieu en 2023

Les comités CSE et OMM fonctionnent de la façon suivante.

- Philippe Boucher s'occupe de l'animation des projets d'associations extérieures à soutenir.
- Thierry Ballenghien s'occupe du pilotage et du suivi du projet de rénovation de Magie Bleue.
- Guillaume Carli s'occupe des activités liées au site web et à la communication extérieure.
- Reine Szacki s'occupe des aspects comptables et administratifs de la Fondation.

2.4.3. Focus sur le Comité SE

Composition

Le Comité Social et Environnemental compte au moins trois membres, en ce compris son président. Il compte au moins un membre indépendant.

Il est présidé par un membre indépendant.

Son Président est responsable du bon fonctionnement du comité. Il est le porte-parole du comité et la principale interface avec le conseil d'administration et la direction générale.

A la date du présent rapport, le comité est composé de
Philippe Boucher (en qualité de président), M. Philippe Darfeuil,
tous deux, administrateurs indépendants
et Mmes Karine Vanvelthem, Nathalie Pires, Reine Szacki,
toutes trois salariés du groupe Icape.

Missions

Le Comité SE conseille le conseil d'administration pour les questions qui relèvent de ses compétences telles que définies dans le règlement intérieur, et prépare les décisions du conseil

Séances

Le Comité SE se réunit environ tous les mois sur demande de son président.

2.5. Description des activités de la Fondation

2.5.1. Introduction

Conformément à son engagement et à ses missions, la Fondation ICAPE Planète bleue a soutenu de nombreux projets environnementaux portés par des associations courageuses, engagées et parfois innovantes dans la préservation de l'univers marin. Nous sommes fiers et heureux d'avoir pu apporter notre contribution à ces actions concrètes et utiles à travers le monde.

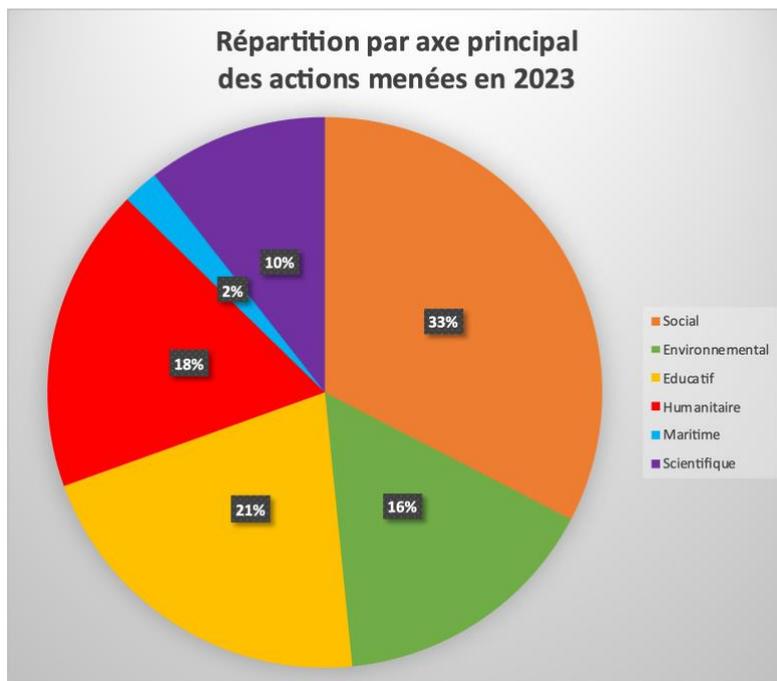
La fondation ICAPE Planète bleue est également engagée auprès d'enfants et de jeunes en difficulté, afin de les sensibiliser sur la fragilité et sur l'utilité de nos océans.

Pour accomplir ces missions, la Fondation rénove actuellement un navire mythique en collaboration avec des artisans solidaires du port de La Rochelle. Il servira de support pour des actions éducatives, scientifiques et environnementales, mais également de laboratoire innovant pour développer de nouvelles techniques de construction navale durable et écologique. La mise en service de « Magie Bleue » est programmée pour le printemps 2025 et promet de belles aventures aux bénéficiaires des associations que nous soutenons.

2.5.2. Synthèse de nos actions

La Fondation a soutenu 19 associations et financé 20 actions au cours de l'exercice 2023, à hauteur de 5 000 euros au maximum par action/projet.

Année	N°	Type	Projet	Montant du don	Typologie	Classification						
							Social	Environnemental	Educatif	Humanaire	Maritime	Scientifique
0			Répartition pour 2023				43%	42%	64%	18%	61%	16%
2023	1	New	CARE (Maroc/Libye)	5 000 €	Humanitaire	Humanitaire	-	-	-	X	-	-
	2	New	ITALIE (Sinistre / Emilie Rom	2 000 €	Humanitaire	Humanitaire	-	-	-	X	-	-
	3	Bis	Classe Orchestre Castille	5 000 €	Social/Educatif	Educatif	X	-	X	-	-	-
	4	New	SOS Grand Bleu	5 000 €	Educatif/Environnemental/Maritime	Environnemental	-	X	X	-	X	-
	5	Bis	SOS Grand Bleu	5 000 €	Educatif/Environnemental/Maritime	Environnemental	-	X	X	-	X	-
	6	Bis	Aidocean	5 000 €	Humanitaire/Maritime	Humanitaire	-	-	-	X	X	-
	7	New	Protection Civile	5 000 €	Solidaire/Humanitaire	Humanitaire	-	-	-	X	-	-
	8	Bis	Ani'Nomade	5 000 €	Social/Environnemental/Educatif	Social	X	X	X	-	-	-
	9	Bis	ARD	6 000 €	Social/Educatif/Maritime	Social	X	-	X	-	X	-
	10	Bis	Coco an Dlo	5 000 €	Educatif/Environnemental/Social/Maritime	Educatif	X	X	X	-	X	-
	11	Bis	Association SeaPlastics	5 000 €	Scientifique/Environnemental/Maritime	Scientifique	-	X	X	-	X	X
	12	Bis	Grand Lague	5 000 €	Social/Maritime	Social	X	-	-	-	X	-
	13	New	ARPROE	5 000 €	Environnemental/Maritime/Scientifique	Environnemental	-	X	-	-	X	X
	14	New	SNSM	2 000 €	Maritime	Maritime	-	-	-	-	X	-
	15	Bis	Ensemble différents	5 000 €	Social/Educatif	Social	X	-	X	-	-	-
	16	New	Follow Me Production	5 000 €	Maritime/Educatif	Educatif	-	-	X	-	X	-
	17	New	WaterFamily	5 000 €	Educatif/Environnemental	Educatif	-	X	X	-	-	-
	18	New	Expédition 7e Continent	5 000 €	Maritime/Scientifique/Environnemental	Scientifique	-	X	X	-	X	X
	19	New	ENVOL	5 000 €	Social/Solidaire/Educatif/(Future maritime)	Social	X	-	X	-	X	-
	20	New	Coopilote Ta vie	5 000 €	Social	Social	X	-	-	-	-	-
			2023	95 000 €			8	8	12	4	12	3
	9 Bis	Projet reconduit					40%	40%	60%	20%	60%	15%
	11 New	Nouveau Projet					33%	16%	21%	18%	2%	11%

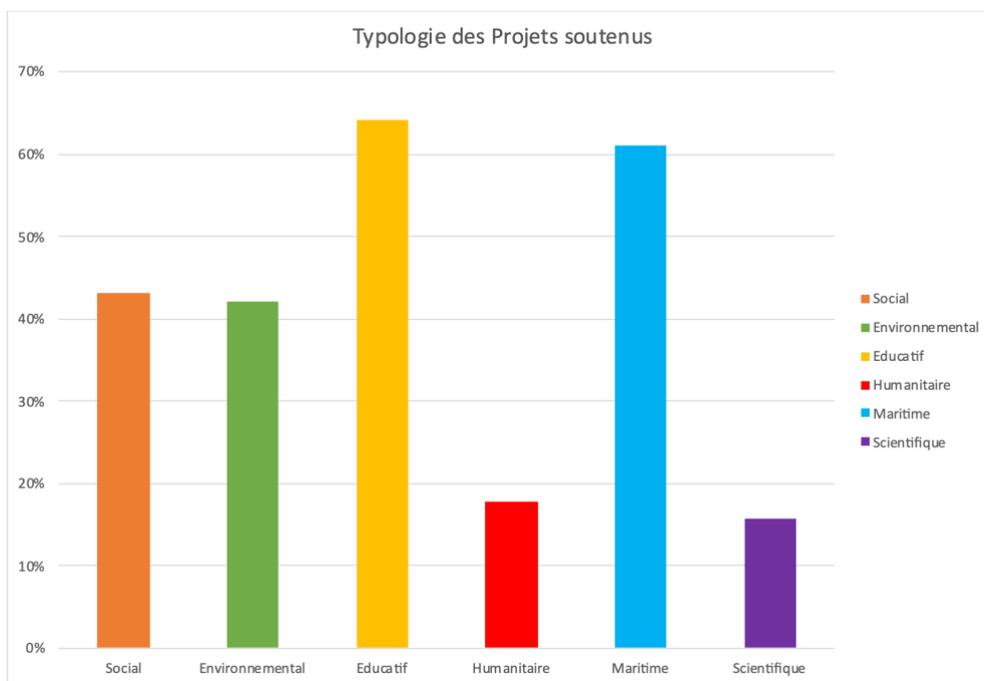


Précisons aussi que certains dons peuvent concerner plusieurs thèmes.

Par exemple, le projet listé ci-dessus « SOS Grand Bleu », pour lequel nous avons fait 2 dons cette année, pour deux projets, l'un sur l'année 2022/2023 (payé en 2023) et un autre pour l'année 2023/2024 a une vocation à la fois éducative, environnementale et maritime.

Il est donc classifiable sur les 3 volets : *Educatif/Environnemental/Maritime*, mais en axe principal, nous avons retenu l'axe « *Environnemental* » dans cette ventilation.

Ainsi, volet par volet, la répartition est la suivante (*supérieure de facto à 100% donc car plusieurs projets portent sur plusieurs volets*) :



3. FAITS MARQUANTS

3.1. Faits significatifs de l'exercice

3.1.1. Modification de nos statuts pour porter la durée de 5 à 10 ans

Comme cela a été mis en avant par Monsieur Ballenghien, notre Président Fondateur, dans son message introductif, notre Fondation a pris la décision d'adapter ses statuts.

Afin de financer le chantier de rénovation de notre bateau « Magie Bleu », (la rénovation étant une approche à bien moindre impact que de partir sur un bateau neuf), nous avons décidé en 2023 de procéder au changement de nos statuts pour pouvoir porter à 10 ans l'engagement des donateurs (tous du groupe Icape) pour un programme d'action pluriannuel d'un montant total de 3M€.

Cela nous permettra en 2024 de mettre en place un plan solide de financement du bateau et de permettre à la Fondation ICAPE Planète Bleue d'avancer avec plus de sérénité et d'autonomie

3.1.2. Actions humanitaires/solidaires

En 2022, pour rappel, nous avons démarré nos missions dans un contexte soudain de guerre aux portes de l'Europe et ce, à la veille de l'hiver. Nous avons alors décidé d'apporter un soutien à vocation « humanitaire » pour venir en aide à l'Ukraine et permettre d'acheminer des produits de première nécessité aux victimes ukrainiennes de ce conflit. (participation notamment à l'achat d'un camion en support d'une association organisant des convois d'aide humanitaire vers l'Ukraine).

Association soutenue = PUSSA (Cf Rapport d'activité 2022)

Montant alloué à l'époque, à titre exceptionnel = 20 000€

En 2023, notre contribution à l'achat du camion a continué de porter ses fruits : Plusieurs convois vers l'Ukraine ont été organisés par l'association PUSSA qui a bien pris son autonomie sur le volet logistique que nous avons soutenu. Nous n'avons pas renouvelé notre aide à cette association.

Sur le volet humanitaire et solidaire, de nombreuses catastrophes se sont enchaînées en 2023 et ont sévi près de nous, touchant des pays qui nous sont chers, ou le sont à certains collaborateurs du groupe ICAPE.

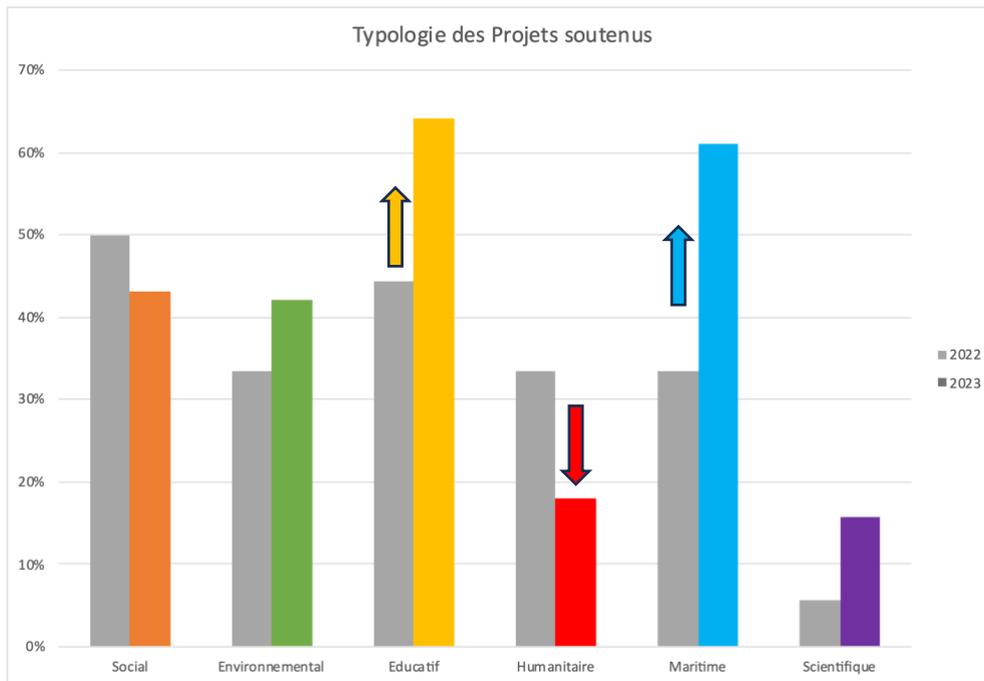
A ce titre,

- 19/05/2023 : Terribles inondations en Italie (Emilie Romagne). Soutien apporté à la Protection Civile Italienne pour un montant de 2000€
- 09/09/2023 : Terrible séisme au Maroc (avant l'arrivée de la période froide).
- 10/09/2023 : Inondations sans précédent en Libye.
Pour ces 2 catastrophes, soutien à l'association caritative CARE, présente et active sur ces lieux pour agir, pour un montant de 5000€.
- 3/11/2023 : Tempête Ciaran et ses suites avec de terribles inondations en France dans le Nord pas de Calais. Soutien apporté à la Protection Civile pour un montant de 5000€

3.1.3. Evolutions de nos actions de soutien entre 2023 et 2022

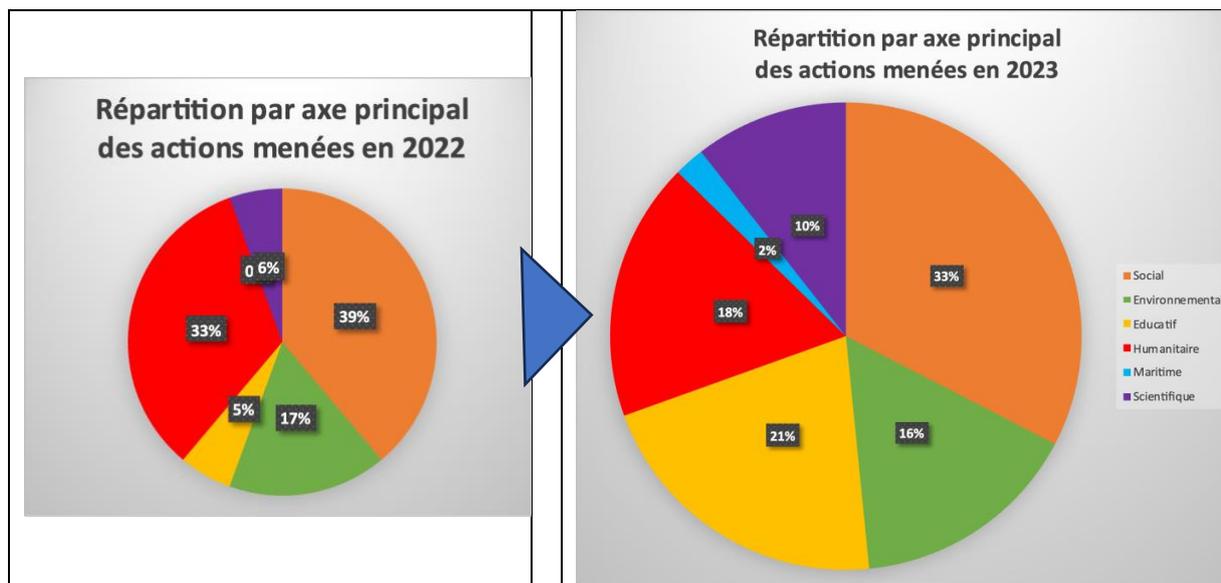
Mais en dehors de ces décisions de circonstances, de façon générale, en 2023, nous avons veillé à sensiblement recentré nos actions de soutien sur le volet éducatif et le volet maritime.

Nous avons maintenu et renouvelé notre soutien à 9 associations et soutenu 11 nouveaux projet/association.



Répartition, suivant notre classification / axe principal :

(1 axe uniquement / projet => total = 100% => représentation « en camembert » possible)



3.2. Evénements significatifs postérieurs au 31 décembre 2023

Néant

4. ASSOCIATIONS/PROJETS SOUTENUS

Ci-après un descriptif synthétique des associations soutenues précisant la nature des projets/actions auxquels nous avons apporté notre soutien en 2023 :

4.1. Association SOS Grand Bleu

Projet	Montant du don	Typologie	Classification						
				Social	Environnemental	Educatif	Humainitaire	Maritime	Scientifique
SOS Grand Bleu	5 000 €	Educatif/Environnemental/Maritime	Environnemental	-	X	X	-	X	-



Les enfants découvrent la biodiversité du Sanctuaire Pelagos !

SOS Grand Bleu est une association reconnue d'utilité publique ayant pour objet la mise en œuvre, le développement et l'encouragement de toutes actions visant à protéger la faune et la flore de Méditerranée, notamment les espèces menacées par le développement des activités humaines.

Depuis plus de 32 ans, SOS Grand Bleu lutte pour la protection de l'environnement marin et plus particulièrement des dauphins et des baleines, au sein du bassin méditerranéen. La protection à long terme et la gestion durable des écosystèmes marins méditerranéens sont des priorités absolues. L'avenir de ce merveilleux patrimoine naturel est menacé si des actions efficaces à tous les niveaux ne sont pas mises en œuvre pour le préserver.

SOS Grand Bleu est une association réaliste et pragmatique, dont l'action repose sur la science et le droit, avec une composante pédagogique importante (enfants et adultes).

SOS Grand Bleu multiplie les actions concrètes pour lutter contre les atteintes à l'environnement marin : abolir les techniques de pêche intensive et destructrices, dénoncer et combattre la pollution marine sous toutes ses formes, mettre un terme à l'inacceptable poursuite de la chasse baleinière par certains pays, refuser la captivité et l'exploitation des dauphins et des orques dans les delphinariums, parcs aquatiques et autres pseudo « centres de réhabilitation ».

Les actions que mène SOS Grand Bleu n'ont d'intérêt que parce qu'elles apportent des résultats concrets. En quelques années, grâce à un vaste mouvement de solidarité et d'efficaces actions en justice tant au niveau national qu'au niveau Européen, SOS Grand Bleu a déjà remporté de nombreuses victoires : interdiction totale des filets dérivants au niveau de l'Union Européenne, interdiction de la pêche à la thonaille, empêchement de quatre projets de delphinariums, contribution à la création d'un sanctuaire international pour les mammifères marins en Méditerranée (Sanctuaire PELAGOS), et participation à sa gestion.

SOS Grand Bleu en quelques chiffres :

- Chaque année, plus de **3 000** personnes, enfants adolescents et adultes, embarquent à bord de notre **bateau-école** « Santo Sospir » pour l'observation des cétacés dans leur milieu naturel et la sensibilisation à la protection du milieu marin.
- Chaque année, plus de 1 000 personnes de tous âges participent à nos ateliers et opérations de sensibilisation à l'environnement marin, à nos animations à terre et à nos conférences éducatives.
- Ainsi en 2021, **3 679** personnes ont bénéficié des actions éducatives de SOS Grand Bleu.
-

SOS Grand Bleu, ce sont aussi des actions à caractère **solidaire** et humanitaire avec l'accueil de groupes d'enfants et d'adolescents **en difficulté**, enfants et adolescents **handicapés** ou gravement **malades**, qui embarquent avec nous à la rencontre des cétacés.

SOS Grand Bleu édite le magazine trimestriel « Planète Mer » et a publié plusieurs ouvrages de référence dans le domaine de la vie marine et notamment des cétacés.



BILAN SOS GRAND BLEU

Projet : « Formation de jeunes ambassadeurs sur la biodiversité du Sanctuaire Pelagos »

Un grand merci à la **Fondation ICAPE Planète Bleue** pour leur apport de fonds d'un montant de 5 000 €, qui au cours de l'année 2023, a permis à **240 jeunes** en difficultés sociales, en situation de handicap ou malades :

- de sortir en mer Méditerranée à bord du bateau-école « Santo Sospir » de l'association SOS Grand Bleu,
- de prendre conscience de la biodiversité du Sanctuaire Pelagos,
- d'apprendre les gestes éco-citoyens pour protéger la mer et ses habitants,
- de vivre une expérience exceptionnelle tout simplement...



Lundi 17 avril 2023

Collège Maurice Joubert - Nice



Mercredi 8 novembre 2023

Secours Populaire - Nice



En fin d'année, nous avons renouvelé notre confiance à cette association par un versement supplémentaire de 5 000€ afin de maintenir notre soutien au projet « Formation de jeunes ambassadeurs sur la biodiversité du Sanctuaire Pelagos »

4.2. Association Robert Debré

Projet	Montant du don	Typologie	Classification						
				Social	Environnemental	Educatif	Humainitaire	Maritime	Scientifique
ARD	6 000 €	Social/Educatif/Maritime	Social	X	-	X	-	X	-

<https://www.association-robert-debre.net>

L'association Robert-Debré a été créée au sein de l'hôpital du même nom en 1988. Il s'agit d'une association française qui œuvre sur le territoire français. Elle est animée par des bénévoles soutenues par les personnels de l'hôpital avec le soutien de leurs directions.

Le but de cette association : améliorer les conditions d'accueil des enfants hospitalisés majoritairement pour des maladies chroniques. Pour cela, l'ARD organise des journées et des séjours thérapeutiques par le biais d'activités impraticables pour eux sans assistance : voile, baignade, équitation, ski, golf, ...

L'activité majeure qui nous a intéressé est celle de la « Régate des Oursons » dont l'idée est de déplacer l'hôpital et les enfants au bord de la mer. L'objectif : « redonner le sourire aux enfants malades », mais aussi leur permettre de faire, d'apprendre, d'être confrontés au nouveau, à des obstacles, tout cela avec d'autres.



Le projet est de nature :

- Maritime : découvrir le monde de la voile, la mer et le bord de mer ;
- Social : sortir les enfants malades de l'hôpital en leur montrant un autre univers, en leur permettant de nouer de nouvelles relations avec leurs soignants ce qui doit favoriser une meilleure adaptation aux traitements souvent lourds qu'ils subissent.

Budget alloué : 6000 €





Régate des Oursons 2023

Photos Hervé Garnier - Julie Chantal © DR Association Robert-Debré

4.3. Association Grand Largue

Projet	Montant du don	Typologie	Classification	Social					
				Environnemental	Educatif	Hum anitaire	Maritime	Scientifique	
Grand Largue	5 000 €	Social/Maritime	Social	X	-	-	-	X	-

<https://www.grandlargue.org/>



Cette association a pour but de favoriser l'adaptation à la vie sociale des enfants mineurs et des jeunes majeurs défavorisés, en situation de protection administrative ou judiciaire, par des activités nautiques. La mission de Grand Largue est notamment d'organiser des sorties en bateaux au profit de jeunes de 13 à 18 ans qui vivent dans des établissements d'éducation spécialisée. Ces bateaux sont « prêtés » par des skippers bénévoles.

Le projet est de nature :

- Sociale par la réinsertion des jeunes dans le milieu en leur faisant connaître une autre image de la vie ;
- Maritime et pédagogique, en leur faisant découvrir la voile, le monde marin et la navigation grâce à des propriétaires de voiliers qui mettent bénévolement leurs bateaux à leur disposition.

Budget alloué : 5000 €

Paroles de Jeunes :

- ✓ « je n'aurai jamais cru pouvoir barrer un bateau »
- ✓ « Trop bien, si je peux revenir, je reviens... »
- ✓ « Les skippers se sont bien occupés de moi, j'ai appris ! »
- ✓ « Ça doit vous coûter cher de faire tout cela pour nous ! »

4.4. Association Coco an Dlo

Projet	Montant du don	Typologie	Classification						
				Social	Environnemental	Educatif	Humainitaire	Maritime	Scientifique
Coco an Dlo	5 000 €	Educatif/Environnemental/Social/Mariti	Educatif	X	X	X	-	X	-

<https://www.cocoandlo.fr/a-propos>



Cette association française a pour but de sensibiliser à l'environnement et au milieu marin par des programmes ludiques de protection de la nature et par l'apprentissage de la natation. Il s'agit de découvrir le milieu aquatique, la natation, le milieu marin et l'environnement, de comprendre les menaces et l'impact de la pollution sur la nature et sur la vie des animaux sauvages et, de protéger la faune et la flore sauvages des milieux naturels environnants. Pour cela, Coco an Dlo développe des outils de sensibilisation innovants et uniques à destination des enfants de 4 à 17 ans.

Le projet est de nature :

- Sportive en encourageant le développement de l'enseignement de la natation ;
- Environnemental en améliorant les connaissances sur le milieu marin, en sensibilisant à l'impact

- de la pollution sur l'environnement et en découvrant la faune et la flore ;
- Maritime par la connaissance et la protection du milieu marin.

Budget alloué : 5000 €



2023 EN CHIFFRES



4.5. Follow Me Production

Projet	Montant du don	Typologie	Classification	Social	Environnemental	Educatif	Humainitaire	Maritime	Scientifique
Follow Me Production	5 000 €	Maritime/Educatif	Educatif	-	-	X	-	X	-

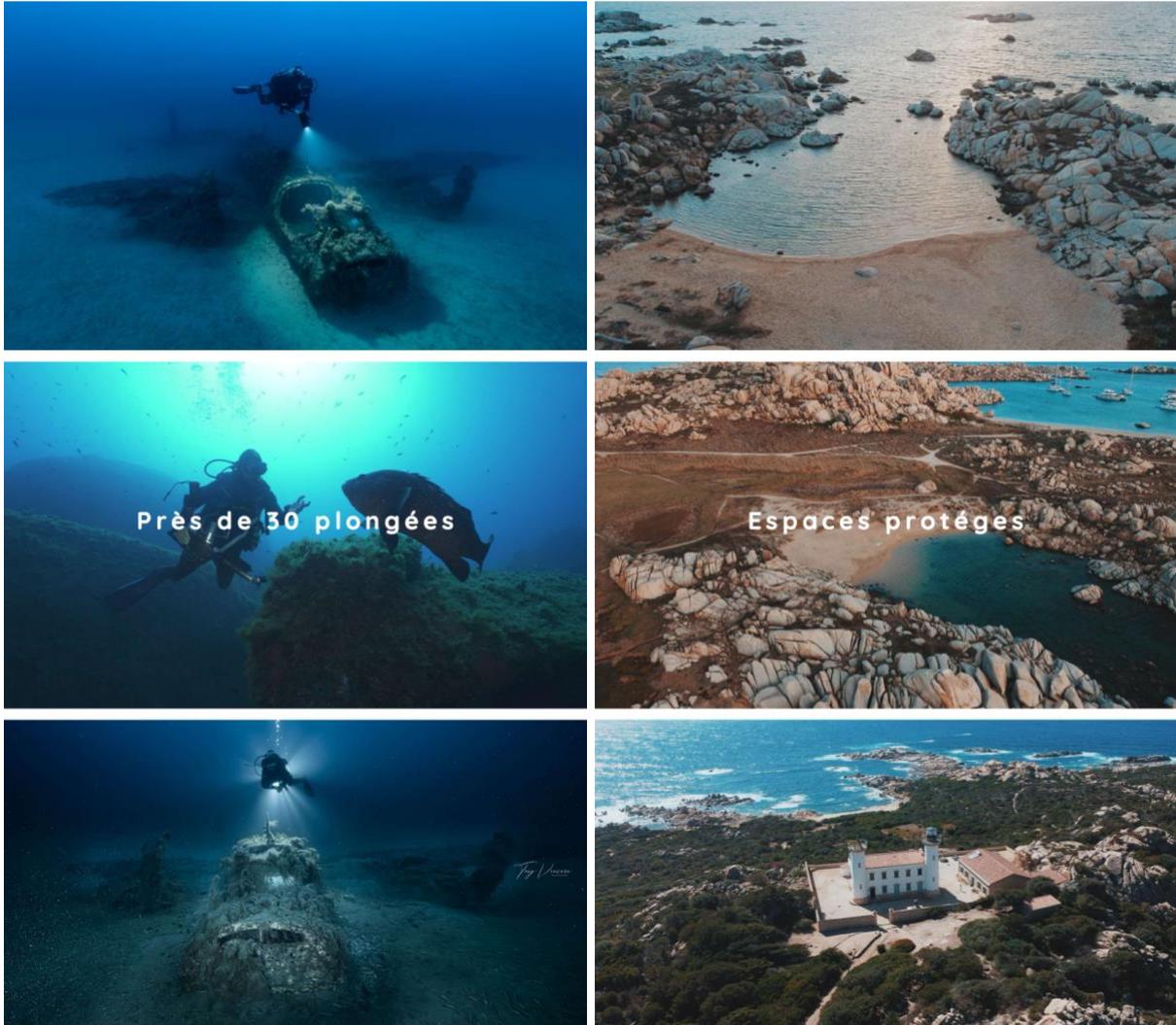
<https://vimeopro.com/followmeproduction/one-day-in-the-mediterranean>

En France, en 2023, près de 82% de la population utilise les réseaux sociaux, et parmi eux, 9 personnes sur 10 recherchent des informations pertinentes pour enrichir leur expérience en ligne. Au sein de cette vaste communauté numérique, l'aspiration à trouver des informations pertinentes pour enrichir l'expérience en ligne est devenue une préoccupation majeure, signalant un besoin croissant de contenus éducatifs adaptés.

L'association Follow Me Production a émergé en réponse à un constat inquiétant : malgré l'omniprésence des réseaux sociaux, les contenus éducatifs, notamment sur les enjeux environnementaux, ne parviennent pas à marquer les esprits, en particulier chez les jeunes qui représentent l'avenir de notre planète. Les documentaires existants sur le changement climatique, souvent destinés à un public scientifique, excluent ainsi une part importante de la population.

Consciente de cette lacune, Follow Me Production a fixé comme objectif de sensibiliser le grand public, avec une emphase particulière sur les jeunes générations, aux enjeux et à la beauté des écosystèmes marins. L'association adopte une approche novatrice, convaincue que susciter l'émerveillement est le

premier pas vers l'engagement. Elle s'efforce de combler le fossé entre les documentaires traditionnels sur l'environnement et les attentes des générations actuelles en matière de communication.



L'initiative "One Day in the Mediterranean" incarne cette philosophie, transcendant les frontières de l'exploration, de l'éducation environnementale et de la sensibilisation. Cette série d'expéditions réunit des experts tels que scientifiques, vidéastes, photographes et plongeurs pour explorer les richesses de la biodiversité marine. Le premier volet, "One Day in the Mediterranean: Pelagos Sanctuary" en juin 2023, a constitué une plongée immersive dans le Sanctuaire Pélagos, accompagnée de la création de la mini-série pédagogique "Oceanic Classroom".

Cette série documentaire, ainsi que le suivi quotidien sur les réseaux sociaux avec des quiz interactifs, ont généré un impact significatif, cumulant plus de 500 000 milles virtuels. Toutefois, l'engagement de Follow Me Production ne se limite pas à la sphère virtuelle. En explorant également les espèces côtières lors d'un Tour de Corse, l'association a élargi ses horizons en créant la mini-série documentaire "Carnet de Bord". Chaque journée de l'expédition a été consacrée à une thématique nouvelle, explorant les enjeux cruciaux liés à la préservation des espèces menacées et aux initiatives locales.

L'année 2024 promet de maintenir cette trajectoire dynamique, avec le renouvellement d'expéditions en Méditerranée, la création de nouveaux documentaires explorant des thématiques inédites et l'expansion des actions sur le terrain. Follow Me Production envisage de renforcer sa présence hors expéditions en organisant des ateliers éducatifs ciblant les jeunes générations. De manière novatrice, elle souhaite également offrir des opportunités d'expédition à des jeunes défavorisés, pour les immerger dans l'expérience unique d'explorer et de protéger le monde marin.

Dans ce parcours, la collaboration avec la Fondation Icape Planète Bleue revêt une importance cruciale. Les valeurs partagées, centrées sur le monde marin, l'éducation et la solidarité, témoignent d'une convergence d'objectifs. La Fondation, créée par des individus engagés et amoureux de la nature, s'inscrit pleinement dans le soutien au projet de Follow Me Production. Cette collaboration ne se limite pas à la réalisation d'un documentaire, mais s'étend à un effort commun de sensibilisation, notamment auprès d'un public jeune.

La participation active de la Fondation Icape Planète Bleue à la réalisation du documentaire sur les eaux côtières de la deuxième expédition est un jalon important dans cette collaboration. Au-delà de la production, la Fondation contribue également à l'effort de sensibilisation - conférences, ateliers - qui suivra les expéditions, renforçant ainsi l'impact des initiatives de Follow Me Production.



Plus qu'une simple collaboration ponctuelle, cette alliance est perçue comme la première pierre d'un partenariat à long terme. Les deux entités partagent la conviction que c'est ensemble, en conjuguant leurs forces et leurs valeurs, qu'elles peuvent véritablement faire la différence. L'enthousiasme qui entoure cette collaboration témoigne d'une détermination commune à œuvrer pour un avenir durable, marqué par la préservation de notre planète et l'éducation des générations futures à la protection des océans. C'est ainsi que cette collaboration, initiée en 2023, est envisagée comme le début d'une aventure conjointe en faveur de la planète bleue.

Projet soutenu = « One Day in the Mediterranean ».

Budget alloué : 5000 €

4.6. Association Sea Plastics

Projet	Montant du don	Typologie	Classification						
				Social	Environnemental	Educatif	Humanitaire	Maritime	Scientifique
Association SeaPlastics	5 000 €	Scientifique/Environnemental/Maritime	Scientifique	-	X	X	-	X	X

<https://www.seaplastics.org/>

Cette association lutte contre la pollution des microplastiques. Pour cela, chaque année, des étudiants organisent une expédition en voilier en Méditerranée avec 2 missions :

- participer à la recherche scientifique en montant ses propres expériences à bord et en échantillonnant des microplastiques pour des chercheurs partenaires ;
- sensibiliser le grand public à la pollution microplastique, dans les écoles et les ports d'escale.



La mer Méditerranée, en tant que mer fermée, est considérée comme une des mers les plus polluées de notre planète. Ces étudiants recherchent quelle est la forme de cette pollution aux microplastiques afin de pouvoir aider à la mise au point progressive de moyens de lutte adaptés.

Le projet est de nature :

- Scientifique, par le biais de partenariats avec des scientifiques et des chercheurs pour les aider dans leurs recherches en prélevant des échantillons pendant les expéditions ;
- Éducative et sociale : par sensibilisation lors des escales du grand public et par des ateliers pédagogiques dans les écoles ;
- Maritime : ici aussi le lien avec la mer est évident.

Budget alloué : 5000 €

4.7. Association Expédition 7e Continent

Projet	Montant du don	Typologie	Classification						
				Social	Environnemental	Educatif	Humanitaire	Maritime	Scientifique
Expédition 7e Continent	5 000 €	Maritime/Scientifique/Environnemental	Scientifique	-	X	X	-	X	X

<https://www.septiemecontinent.com/>



Expédition 7e Continent est une association à but non lucratif, reconnue d'intérêt général et présidée par Bruno NICOLAS et dirigée par Patrick DEIXONNE, ce dernier est le fondateur de l'association et membre la Société des Explorateurs Français.

Francis VALLAT est le Président d'honneur d'Expédition 7e Continent qui est par ailleurs parrainé par le skipper François GABART.

Malheureusement, aucun océan n'est préservé par la présence massive de plastiques qui véhiculent des perturbateurs endocriniens, des métaux lourds et autres polluants qui représentent autant de contraintes sur les écosystèmes et constituent donc un risque avéré pour la biodiversité marine. Par ailleurs compte tenu des liens trophiques entre les espèces, les effets de la pollution plastique sur la santé humaine sont donc inévitables.

D'ici 20 ans, si des actions significatives ne sont pas entreprises, tant au niveau industriel que sur le plan des comportements individuels, ces continents de déchets - il y en a un dans chaque gyre, celui du Pacifique représentant environ sept fois la France - représenteront une surface bien plus grande que l'Europe, avec des conséquences qui restent encore largement méconnues.

Pour faire face à cette menace et réagir, Expédition 7e Continent œuvre pour un océan préservé en s'efforçant de combiner des savoir-faire scientifiques, pédagogiques, et médiatiques structurés autour d'un engagement commun :

Comprendre, faire comprendre, et réduire la pollution plastique des océans pour une planète préservée.

Les expéditions organisées par l'association ont pour objectifs :

- De connaître plus en détail l'ampleur de cette pollution, au travers notamment des campagnes de mesures et de prélèvements en mer (prélèvements dans la colonne d'eau et dans l'atmosphère sur jacente) ;
- D'étudier ses impacts sur la biodiversité océane et les écosystèmes marins grâce à la recherche scientifique ;

- D'aider à trouver des solutions durables (valorisation des déchets, produits de substitution au plastique) grâce à la recherche industrielle ;
- D'alerter et sensibiliser l'opinion publique sur les conséquences néfastes de cette pollution liée à l'activité humaine.

Parce que la solution pour mettre un terme au drame de la « plastification des océans » se situe à terre, Expédition 7e Continent a constitué une équipe de partenaires pluridisciplinaires: scientifiques, industriels, gestionnaires de bassins, communicants.

Dix années de recherche ont permis de réaliser des avancées fondamentales dans le domaine de la recherche scientifique sur la plastification des océans. Les résultats de ces études ont incité des acteurs industriels clés de la plasturgie ou du traitement des eaux lancer des actions de recherche Industrielle afin de réduire la pollution plastique dans les océans générée par leurs activités.

Les résultats des actions scientifiques d'Expédition 7e Continent sont également partagés depuis 2012 à travers de nombreuses tournées de sensibilisation à l'attention de tous publics (essentiellement dans les ports mais pas seulement) et l'organisation de colloques ou de rencontres avec des responsables institutionnels, parlementaires, politiques ou économiques.

Depuis 2012, les missions ont généré une dizaine de publications scientifiques internationales sur les modes de fragmentation du plastique et les impacts sur les écosystèmes à chaque étape de cette fragmentation.

ADN = Comprendre, Expliquer, Agir

Le projet est de nature :

- Scientifique
- Educatif et pédagogique

Budget alloué : 5000 €

Suivez Expédition 7eme continent

L'association E7C créée et dirigée par l'explorateur **Patrick Deixonne**, s'attache à comprendre, analyser et faire connaître au plus grand nombre la pollution par les déchets plastiques grâce à des expéditions scientifiques.





13 ans
d'expéditions
scientifiques



40 000
Relevés de
plastiques



+ de 170
Ecoles Pédagogiques
Autour du monde



+ de 80
Partenariats
& soutiens

4.8. Association ARPROE

Projet	Montant du don	Typologie	Classification	Social					
				Environnemental	Educatif	Humainitaire	Maritime	Scientifique	
ARPROE	5 000 €	Environnemental/Maritime/Scientifique	Environnemental	-	X	-	-	X	X

<https://www.helloasso.com/associations/arproe>

Régénération - Enseignement- Pêche en plongée Aquacole -Tourisme

Un projet de développement durable à impact environnemental. Il allie régénération et biodiversité tout en sécurisant l'alimentation, les activités sur le territoire et le patrimoine touristique .



L'association ARPROE a pour objet la régénération des récifs d'Ostrea Edulis sur le littoral français et européen. ARPROE s'attache également à développer des actions de formation, d'information et de sensibilisation auprès d'un public professionnel comme privé, des acteurs du tourisme, des acteurs locaux, comme de toute institution du développement durable des produits de la mer et de la régénération des récifs d'Ostrea Edulis.

Plus précisément, le projet de l'archipel Houat Hoedic -ARPROE 2024-2025 a pour objet la régénération des récifs d'huîtres plates qui ont quasiment disparu de l'archipel Houat Hoedic.

Un programme qui s'inscrit dans le projet de régénération de la biodiversité de la ceinture bleue, sur l'archipel. L'objectif consiste à restaurer l'espèce inscrite en risque d'extinction par l'OSPAR, en accompagnement des programmes Européens (OSPAR, FEAMPA, NORA) et ce en coordination avec des biologistes (IFREMER, OFB), des pêcheurs, des politiques, et les insulaires.

La régénération des récifs d'huîtres plates s'inscrit dans le cadre des recommandations du Giec satisfaisant en particulier aux objectifs suivants :

- sauver de la disparition une espèce endémique,
- revaloriser des zones de biodiversité,
- participer à la protection du trait de côte face aux vagues de submersion augmentée par la montée des eaux.
- retrouver une clarification des eaux par l'irremplaçable capacité de filtration de l'espèce.

Projet soutenu = « Houat Hoedic -ARPROE 2024-2025 ».

Les fonds sont destinés à financer :

- A hauteur de trois mille sept cents (3 700) euros, l'acquisition de tout matériel indispensable à la restitution des récifs, notamment des substrats adaptés au milieu et à l'espèce et à la recherche et le développement de naissains d'ostrea edulis en éclosérie locale avec des géniteurs locaux pour soutenir le captage naturel.

- A hauteur de mille (1 000) euros, la mise en œuvre des expérimentations et repérages conduits par les biologistes et les équipes d'ARPROE ainsi que l'entretien et la surveillance des récifs pendant la phase de captage et de développement des naissains
- Le fonctionnement de l'association à hauteur de trois cents (300) euros.

Budget alloué : 5000 €

A propos d'ARPROE

Objet et organisation

ARPROE est une association dont les membres se mobilisent pour préserver les océans de manière durable. L'inscription des ostrea edulis à la liste de l'OSPAR, comme espèce en risque d'extinction par manque d'habitat, est apparu comme une priorité.

Notre action s'appuie sur trois piliers :

- Régénérer des récifs d'ostrea edulis catalyseurs de biodiversité.
- Informer et former, pour permettre à chacun de participer à cette régénération.
- Développer la pêche en plongée, pour offrir une vie professionnelle en extérieur, tout en ayant un impact positif sur l'environnement.

Nous avons retenu un site pilote : l'archipel de Houat-Hoëdic. →

ARPROE s'est doté de deux comités scientifiques et techniques pour l'élaboration de la stratégie de régénération des récifs d'ostrea edulis. L'un permanent supervisera l'ensemble des projets, l'autre, local, contribue à la mise en œuvre sur site.

Ces comités ont notamment pour mission :

- d'évaluer et détecter, les emplacements à privilégier.
- de participer à mettre en relation les acteurs de la régénération des récifs d'ostrea edulis.
- d'assurer le suivi et l'animation des sites régénérés...




4.9. Association SNSM

Projet	Montant du don	Typologie	Classification						
				Social	Environnemental	Educatif	Humainitaire	Maritime	Scientifique
SNSM	2 000 €	Maritime	Maritime	-	-	-	-	X	-

<https://www.snsm.org/>



La SNSM est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique depuis 1970, son fonctionnement dépend principalement des collectes du grand public et du mécénat, les collectivités et l'état la financent à hauteur de 20% pour mener à bien l'ensemble de ses missions.

La station de La Rochelle concourt aux missions principales de la SNSM suivantes :

- Sauver des vies en mer assurés par les sauveteurs embarqués bénévoles.
- Former pour sauver : la transmission de l'expertise en matière de sauvetage et la mise à jour constante des connaissances des équipes actives sont capital pour les sauveteurs en mer.
- Prévenir des risques et sensibiliser : prévenir le grand public et les professionnels de la mer des dangers et les informer sur les règles à adopter fait partie intégrante des missions de la SNSM.

La Station de La Rochelle participe par ailleurs à la sécurité de grands événements nautiques et manifestations sur le territoire de la Communauté d'agglomération. La continuité d'action de la SNSM est primordiale pour le territoire tant sur le volet de la prévention des noyades, que pour les interventions en mer auprès de professionnels de la mer ou plaisanciers.

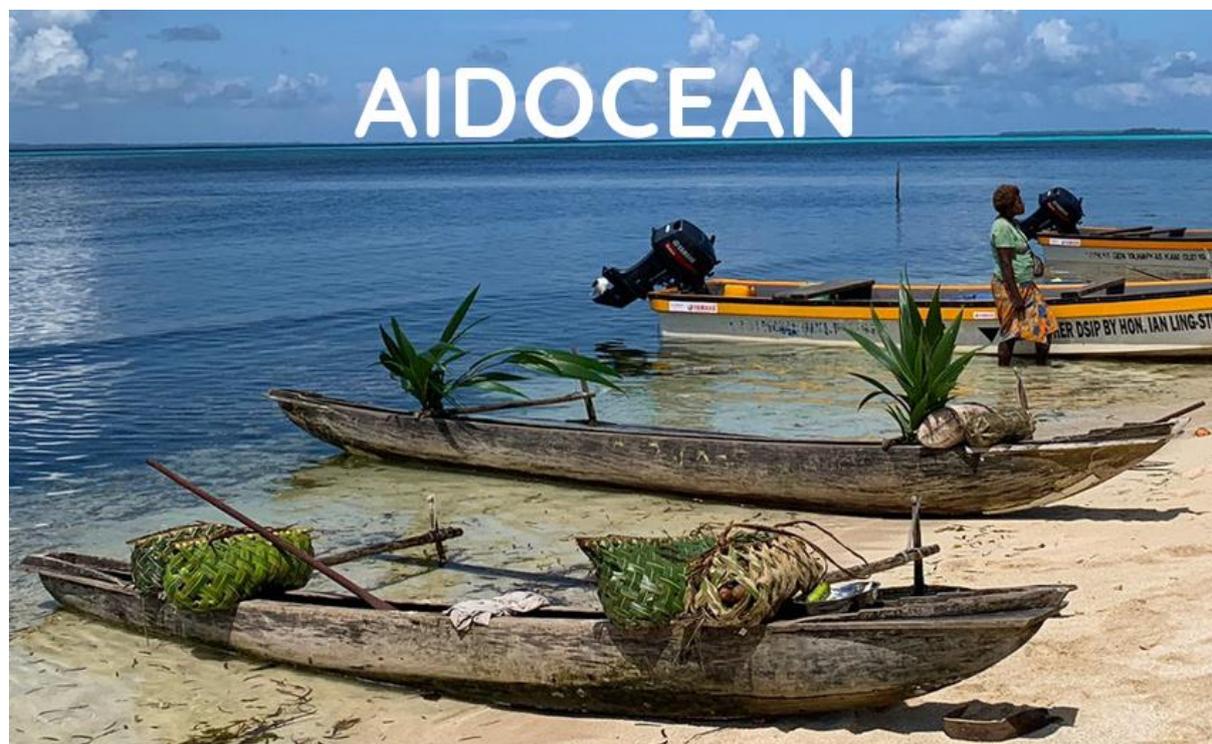
L'Association a développé une expertise reconnue auprès du monde maritime et des valeurs de solidarité, de cohésion et d'esprit de corps dans l'équipe des Sauveteurs en mer de La Rochelle.

Budget alloué : 2000 €

4.10. Association AidOcean

Projet	Montant du don	Typologie	Classification	Social	Environnemental	Educatif	Humanitaire	Maritime	Scientifique
Aidocean	5 000 €	Humanitaire/Maritime	Humanitaire	-	-	-	X	X	-

<https://www.aidocean.org/>



Association humanitaire engagée sur de multiples fronts, Aidocean a été fondé par Marine Bayer, ex-

pilote d'hélicoptère, pour lutter contre les maladies infantiles dans les régions isolées du Pacifique.

Déjà soutenue en 2022, nous avons décidé d'aider encore Aidocean cette année pour un projet 2023 de même nature :

- **Humanitaire et maritime** : Comme l'expliquent les dirigeants de l'association, leur vocation est « de réaliser des missions humanitaires où la simplicité et la mobilité sont les maîtres mots. Des petites équipes qui grâce à leur flexibilité peuvent s'adapter aux circonstances et difficultés du moment. L'objectif premier étant d'aller proposer notre aide auprès des plus démunis, là où les ONG plus importantes ne peuvent se rendre. Grâce au soutien des autorités locales, nous y associons des projets de recherche, de sensibilisation, de formation et de prévention. Nous espérons également pouvoir inspirer le public, les étudiants, les entrepreneurs et les leaders d'opinions. Chacun à sa manière peut nous aider à mener nos défis d'aujourd'hui et de demain. »
- **Humanitaire et solidaire** : Aidocean poursuit ses actions avec une grande campagne de vaccination, afin de prévenir la recrudescence d'épidémies mortelles et proposer les soins vitaux aux tribus sur différentes îles isolées. Depuis le début de cette opération, plusieurs centaines d'enfants ont eu accès à la vaccination.

La vaccination



Aidocean agit pour prévenir la recrudescence d'épidémies mortelles et proposent les soins vitaux aux tribus sur les îles isolées du Pacifique. En 2023, l'effort se porte à nouveau sur la Papouasie Nouvelle Guinée afin d'apporter l'indispensable dose de rappel et étendre la zone de vaccination.



Objectifs de la mission PNG 2023

La vaccination et les soins médicaux sont restés la priorité pour cette mission 2023 :

- La primo-vaccination et le **rappel de vaccination des enfants de 0 à 5 ans** contre la Rougeole, Rubéole, Tuberculose, Diphtérie, Tétanos, Hépatite B, coqueluche, poliomyélite ;
- Des soins dentaires ;
- Le suivi de grossesse et la pose d'implants contraceptif . Lors de la campagne PNG 2022, c'était une des demandes que l'équipe a entendu de nombreuses fois de la part des femmes. En effet, dans cette région, le nombre moyen d'enfants par femme est de 6 contre 4 à l'échelle nationale.
- Contrôles ophtalmologiques et distribution de lunettes loupes ;
- La distribution de livres dans les écoles.
- Un référent « Eau » qui faisait le point sur les infrastructures d'apport en eau de boisson (réservoirs, puits...). Il était également en charge de proposer des ateliers : filtres pour améliorer le pH ou dépolluer, construction de toilettes sèches... Là encore, c'était un besoin : lors de notre première campagne de vaccination, les tribus nous demandaient de l'eau potable, souffrant de la pénurie en eau (manque de pluie et de rivières qui s'assèchent) et d'une qualité d'eau dégradée avec les risques pour la santé qui en résultent.



Area covered in 10 days:
 We reach 19 villages in Pua District area.



Budget alloué : 5000 €

4.11. Protection Civile Italienne (Emilie Romagne)

Projet	Montant du don	Typologie	Classification	Social					
				Environnemental	Educatif	Hum anitaire	Maritime	Scientifique	
ITALIE (Sinistre / Emilie Rom	2 000 €	Humanitaire	Humanitaire	-	-	-	X	-	-

<https://www.rainews.it/articoli/2023/05/raccolta-fondi-per-lemilia-romagna-alluvionata-fa68905f-3b4a-44da-957c-0e626b85aed1.html>

© 19/05/2023



Aérée des inondations en Émilie-Romagne



La collecte de fonds en faveur des populations et des communautés d'Émilie-Romagne, frappée par les inondations et les glissements de terrain de ces jours, a commencé.

Il peut être donné par virement bancaire au nom de «Agence pour la sécurité territoriale et la protection civile de l'Émilie romagnole». La raison à indiquer est «Alluvione Émilie-Romagne».



SETTORE SERVIZI AMMINISTRATIVI, PROGRAMMAZIONE E BILANCIO

LA RESPONSABILE
GLORIA GUICCIARDI

Spett.le
FONDATION ICAPE PLANETE BLEUE
Pec: icafe@legalmail.it

Oggetto: Erogazione liberale per Emergenza Alluvione Emilia-Romagna – FONDATION ICAPE PLANETE BLEUE

Con la presente si attesta che, in data 02/06/2023, l'Agencia regionale per la sicurezza territoriale e la protezione civile della Regione Emilia-Romagna ha ricevuto da FONDATION ICAPE PLANETE BLEUE, Immeuble Volta - 33, avenue du Générale Leclerc 92260 Fontenay-aux-Roses – FRANCE - Partita Iva FR61912027158, la somma di euro 2.000,00 (duemila/00) quale erogazione liberale finalizzata all'Emergenza Alluvione Emilia-Romagna, con versamento tramite bonifico sul c/c IBAN IT 69G0200802435000104428964 intestato a AGENZIA REGIONALE SIC.TERR. PROTEZIONE CIVILE EMILIA ROM.

Mi-Mai 2023, en Italie, dans la région Emilie-Romagne, des pluies diluviennes ont provoqué de très fortes inondations et des glissements de terrain, plongeant la région et notamment les plus démunis, dans une situation très critique.

Nos collègues et amis d'Icafe Italie, ont sollicité la Fondation pour soutenir la protection civile locale, sollicitation à laquelle il nous était difficile de ne pas donner une suite favorable.

Une participation à hauteur de 2000€ a donc été faite en leur faveur.

Budget alloué : 2000 €

4.12. Association CARE France, membre de CARE International

Projet	Montant du don	Typologie	Classification	Social					
				Environnemental	Educatif	Hum anitaire	Maritime	Scientifique	
CARE (Maroc/Libye)	5 000 €	Humanitaire	Humanitaire	-	-	-	X	-	-

<https://www.carefrance.org/je-deviens-partenaire/les-entreprises-partenaires-de-care-france/>

L'association « CARE France », association loi 1901, membre du réseau CARE International, a pour mission de lutter contre les causes profondes de l'extrême pauvreté, dans des situations d'urgence ou de développement à long terme, en menant des programmes d'éducation, de sécurité alimentaire, d'accès à l'eau potable, de santé, d'activités génératrices de revenus, etc.

Un séisme de magnitude 6,8 a frappé le Maroc le 08 septembre à 23h11. L'épicentre se situait dans les montagnes du Haut Atlas, à 75 km au sud-est de Marrakech. Il a touché de nombreuses régions, notamment Al Haouz (où CARE Maroc travaille), Marrakech, Ouarzazate, Azilal, Chichaoua, Taroudan et s'est étendu à Casablanca et Rabat. Le nombre de personnes touchées par le séisme a été estimé à 300 000p. CARE Maroc existe depuis 2008 et dispose d'un bureau à Marrakech. L'équipe implémente des projets de développement notamment dans la région d'Al Haouz, l'épicentre du tremblement de terre. Cette zone est située dans une zone montagneuse dont l'accès est difficile. CARE Maroc est une ONG locale enregistrée qui a reçu l'approbation du gouvernement pour fournir de l'aide. CARE Maroc était bien placée pour répondre à l'urgence. CARE Maroc compte 35 employés, dont 70 % sont affectés à l'aide d'urgence. En outre, la capacité de CARE Maroc est renforcée par CARE International, qui fournit le soutien technique et financier nécessaire pour apporter une réponse conforme aux normes nationales et à celles de CARE.



Urgence Maroc – Point de situation

Présentation de CARE Maroc

CARE Maroc existe **depuis 2008** et dispose d'un **bureau à Marrakech**.

L'équipe implémente des projets de développement notamment dans la **région d'Al Haouz**, l'épicentre du tremblement de terre. Cette zone est située dans une **zone montagneuse dont l'accès est difficile**.

CARE Maroc est une **ONG locale enregistrée qui a reçu l'approbation du gouvernement pour fournir de l'aide**. CARE Maroc est bien placé pour répondre à l'urgence. **CARE Maroc compte 35 employés, dont 70 % sont affectés à l'aide d'urgence**. En outre, la capacité de CARE Maroc est **renforcée par CARE International**, qui fournit le **soutien technique et financier** nécessaire pour apporter une réponse **conforme aux normes nationales et à celles de CARE**.



Activités de la réponse de CARE pour la phase initiale (6 mois)

- **Distributions de denrées alimentaires et non-alimentaires** (nourriture, eau potable, produits d'hygiène et d'hygiène féminine),
- **Soutien psychosocial**,
- **Distributions de tentes, matelas, couvertures** en prévention de l'arrivée de l'hiver,
- **Hygiène et assainissement** notamment mise en place de latrines,
- **Soutien aux enfants dans les orphelinats** (accueil, distribution de nourriture, lits, ...),
- **Assistance monétaire envisagée** lorsque les marchés seront rétablis et accessibles.

Modalités de la mise en œuvre de la réponse

De nombreuses activités, telles que la distribution de kits alimentaires/non-alimentaires seront **mises en œuvre directement par CARE**. Certaines activités, telles que la fourniture de services psychosociaux, seront **menées avec des partenaires locaux** disposant d'une solide expérience et d'une grande crédibilité dans les secteurs concernés. **Ces partenariats sont en cours de finalisation**.

En parallèle, de cette catastrophe, la Libye a connu dans la même période un épisode climatique hors du commun. Suite à la tempête Daniel, qui a balayé le nord-est de la Libye le 10 septembre, des inondations exceptionnelles ont tué plusieurs milliers de personnes. La tempête a provoqué des vents violents, des

pluies torrentielles et des crues soudaines dans plusieurs villes et villages. La ville la plus touchée, Derna, a enregistré les niveaux de précipitations les plus élevés en une seule journée depuis 40 ans. Deux barrages se sont effondrés, faisant monter le niveau de l'eau à Derna jusqu'à trois mètres (9,8 pieds), coupant complètement la ville et compliquant l'accès humanitaire. On estime aujourd'hui le nombre de morts à plus de 11000 et à 884 000 le nombre de personnes touchées par ce sinistre, dans un pays qui était déjà confronté à de multiples problèmes sécuritaires et logistiques, avec quelque 300 000 personnes ayant besoin d'une aide humanitaire avant la catastrophe.



CARE Emergency Appeal



LIBYA

Massive flooding: CARE is rushing to bring food, water and shelter support

Background

Search and rescue operations continue in the aftermath of Storm Daniel, which swept across northeastern Libya on September 10, killing many thousands of people, with many more missing and feared dead. The storm brought strong winds, torrential rains and flash floods in multiple cities and towns. The most affected city, Derna, recorded the highest rainfall levels for a single day in 40 years. Two dams collapsed, causing water levels in Derna to rise as high as three meters (9.8 feet), cutting the city off entirely and complicating humanitarian access.

In addition to destroying and damaging homes and property, the storm cut off roads, telecommunications and power lines, causing disruptions in supply chains and leading to food shortages. The aftermath of flooding raises the risk of waterborne diseases, while an unknown number of medical facilities have been wiped out.

An estimated 884,000 people have been impacted – in a country that already faced multiple security and logistical challenges, with some 300,000 people in need of humanitarian aid before the disaster.¹



CARE is working with local partners, including the Libyan Red Crescent Society, to bring lifesaving aid to flood-affected areas. © Abdomenum Aljhemiy/CARE

CARE est présent en Libye depuis 2022. Aux côtés de leur partenaires d'Action contre la faim, CARE opère des programmes pour soutenir les populations vulnérables, y compris les situations d'urgence, services de santé, réhabilitation des établissements de santé, formation et renforcement des capacités du personnel soignant local.

La première priorité de CARE dans les zones touchées a été de fournir des repas chauds, un approvisionnement en eau potable, des abris d'urgence et un soutien médical aux familles touchées par les inondations. CARE avait également prévu de répondre au besoin de soutien psychosocial, compte tenu de l'immense impact sur la santé mentale d'une catastrophe de cette ampleur. Le siège libyen de CARE à Tripoli a coordonné leur réponse en partenariat avec la Société du Croissant-Rouge libyen et d'autres organisations présentes sur le terrain dans les zones touchées.

Dans ce contexte, et face à ces deux catastrophes en Afrique du Nord, la Fondation d'Entreprise ICAPE Planète Bleue a souhaité apporter un soutien financier à l'aide d'urgence qu'organisait CARE.

Les fonds étaient destinés à financer :

L'aide d'urgence au Maroc à hauteur de 80% (soit 4000€).

L'aide d'urgence à la Libye à hauteur de 20% (soit 1000€).

4.13. Fédération Nationale de la Protection Civile

Projet	Montant du don	Typologie	Classification	Social	Environnemental	Educatif	Humanitaire	Maritime	Scientifique
Protection Civile	5 000 €	Solidaire/Humanitaire	Humanitaire	-	-	-	X	-	-

<https://www.protection-civile.org/mecanat-association/>



L'objet de la Fondation d'Entreprise « ICAPE Planète Bleue » est de mener des actions sociales, environnementales, solidaires, éducatives et humanitaires en relation majoritairement avec le monde maritime.

Quoique n'ayant pas de lien avec le monde maritime, depuis sa création et le début de la guerre en Ukraine, la Fondation s'est mobilisée dans le soutien de nombreuses associations sur l'axe solidarité et a soutenu à ce titre quelques projets à vocation sociale et/ou humanitaire. Elle l'a fait par exemple suite aux catastrophes naturelles qui ont touché le Maroc (séisme) et la Libye (inondations).

Elle a aussi naturellement suivi de très près la situation en France après le passage des terribles tempêtes, Ciaran, Domingos et plus récemment Elisa, terribles tempêtes dont la fréquence, avec le dérèglement climatique, ne cesse malheureusement de croître.

Elle a été naturellement pleine de sollicitude à l'égard des populations qui ont été impactées dans de nombreuses régions de France, que ce soit en Bretagne après le passage de « Ciaran » ou dans la région Nord-pas-de-Calais, qui subit depuis plusieurs jours maintenant des pluies diluviennes et des inondations sans précédent.

Face à ces sinistres, les élans de solidarité ont été nombreux et sont naturellement les bienvenus, mais la solidarité quoique essentielle ne suffit malheureusement pas et comme pour les incendies, où l'intervention des pompiers est incontournable, la compétence comme l'équipement pour secourir ont aussi une dimension essentielle. Que ce soit pour le déblayage des routes en Bretagne, le sauvetage de personnes isolées en région Haut de France suite aux inondations (véhicules d'intervention type militaires, combinaisons, etc, embarcation légère...), ou la mobilisation de stations de pompage pour sauver ici ou là un agriculteur et son cheptel de la catastrophe, il faut être qualifié mais aussi suffisamment équipé pour agir et apporter un secours fiable.

Dans ce contexte, la Fondation ICAPE Planète Bleue n'a pu que reconnaître l'utilité de la Protection Civile, a tenu à saluer l'importance de son action et la mobilisation remarquable qu'ont eu ses bénévoles suite aux terribles tempêtes qui ont sévi (et vont sans nul doute continuer à le faire) et a souhaité apporter une contribution dans l'augmentation des moyens « lourds » dont elle dispose pour agir efficacement dans les missions de secours et l'aide précieuse qu'elle apporte dans de telles situations aux régions/populations sinistrées.

Les fonds versés étaient destinés à financer le projet intitulé « Acquérir et renouveler nos véhicules d'intervention ».

La FNPC avait en effet pour projet de renouveler deux fourgons lourds d'intervention techniques (FLIT) destinés à intervenir auprès des populations en cas de crise sur le territoire national.

Le coût total du projet était de 640 000€, soit 320 000€ par véhicule.

Les fonds versés ont contribué au financement de ces moyens lourds.

Budget alloué : 5000 €



4.14. Association Ensemble & Différents

Projet	Montant du don	Typologie	Classification						
				Social	Environnemental	Educatif	Hum anitaire	Maritime	Scientifique
Ensemble différents	5 000 €	Social/Educatif	Social	X	-	X	-	-	-

<https://www.ensemble-differents.fr/>



Association créée en 2002, elle a pour objectif de favoriser le changement de regard sur le handicap en permettant les liens entre des personnes avec et sans handicap au sein d'espaces de vie communs La construction d'un hameau composé de 3 logements sociaux dénommé les Amalias en 2020-201 a permis à 3 jeunes polyhandicapés de vivre ensemble 24h/24 avec l'aide de 11 auxiliaires de vie.

Le projet est de nature :

- Social et humanitaire en permettant à de jeunes handicapés d'accéder à une forme d'autonomie par le développement d'actions d'inclusion sociale ;
- Scientifique par l'accompagnement d'un chercheur en évaluation de l'impact social des projets de l'économie sociale et solidaire.

Budget alloué : 5000 €

4.15. SAAD Copilote ta Vie

Projet	Montant du don	Typologie	Classification						
				Social	Environnemental	Educatif	Hum anitaire	Maritime	Scientifique
Coopilote Ta vie	5 000 €	Social	Social	X	-	-	-	-	-

<https://annuaire.action-sociale.org/?p=saad-coopilote-ta-vie-040006355&details=caracteristiques>

Coopilote Ta Vie est une coopérative de services à la personne (SAAD) qui accompagne au quotidien trois jeunes adultes avec handicap qui ont choisi de vivre ensemble chez eux.

Leur lieu de vie c'est « Les Amalias », un habitat inclusif, créé en 2021 à Forcalquier, pour concrétiser leur rêve. Ce hameau comprend en plus de la colocation des personnes avec handicap, trois logements sociaux et une salle commune ouverte sur l'extérieur pour favoriser la rencontre et les échanges.

Les Amalias permet aux personnes en situation de handicap de s'exprimer, d'être entendues, de développer leurs capacités et de construire leur vie et leur modèle de vivre ensemble. Coopilote Ta Vie a mis au cœur de son projet le devenir des personnes qu'elle accompagne et vise à renforcer leur autodétermination.

Les colocataires sont sociétaires de la coopérative et prennent part à toutes les décisions qui les concernent. Ils choisissent les personnes qui seront amenées à les accompagner dans leur quotidien. Les salarié.es de la coopérative sont en équivalence avec les personnes qu'elles accompagnent. Elles sont avec elles et non pour elles.

Coopilote Ta Vie fonctionne en gouvernance partagée. Au sein de l'organisation, chacun est libre d'exercer un rôle et d'en assumer les responsabilités.

La Coopérative veille également à ce que les personnes avec handicap aient une vie sociale riche et qu'elles puissent partager leurs richesses. Au sein des Amalias, des spectacles, des conférences, des résidences d'artistes sont organisés pour favoriser la rencontre et le partage.

En Novembre 2023, Coopilote Ta Vie a reçu le prix coup de cœur du département dans le cadre des Assises de l'économie sociale et solidaire organisées à Dignes les Bains.

La Fondation d'Entreprise ICAPE Planète Bleue a souhaité apporter son soutien à cette structure novatrice au niveau solidarité sociale.

Coopilote Ta Vie, une coopérative au service du devenir des personnes en situation de handicap



Séjour à Lille pour l'avant-première du film Debout Frérot(s) – Novembre 2023

Budget alloué : 5000 €

4.16. Association ENVOL

Projet	Montant du don	Typologie	Classification						
				Social	Environnemental	Educatif	Humainitaire	Maritime	Scientifique
ENVOL	5 000 €	Social/Solidaire/Educatif/(Future mariti	Social	X	-	X	-	X	-

<https://www.lenvol.asso.fr/>

Association reconnue d'utilité publique, l'ENVOL organise des programmes adaptés pour les jeunes malades de 6 à 25 ans et leur famille. Depuis 1997, elle leur permet de trouver force et confiance en eux pour vivre mieux pendant ou après la maladie, et de rompre l'isolement.

L'ENVOL accompagne gratuitement plus de 5000 bénéficiaires par an au travers de ses séjours adaptés, ateliers à l'hôpital, sorties récréatives et kits d'activités

La raison d'être de L'ENVOL :

Parce qu'un enfant malade a besoin, plus que tout autre, de s'évader et de connaître la joie de vraies vacances, Henri Tézenas du Montcel transforma ce rêve en réalité.

Un projet tout simple mais qui, à l'époque, semblait irréalisable en Europe continentale où il n'existait aucun centre de vacances adapté à des enfants atteints de pathologies graves. Henri Tézenas du Montcel décide en 1994 de créer ce lieu en s'inspirant des « camps d'été » ouverts depuis 1988 aux États-Unis par un autre homme de cœur, l'acteur Paul Newman.

Un programme unique en France : les séjours

L'ENVOL est la seule association à concevoir des séjours récréatifs, gratuits et médicalisés pour les enfants malades quelle que soit leur pathologie et leurs aidants familiaux. Au travers d'activités sportives et créatives, les enfants découvrent que la maladie n'est pas nécessairement un obstacle et reprennent confiance en eux. Des bénévoles médecins ou infirmières sont systématiquement présents et assurent la continuité des soins médicaux.

□ 420 bénéficiaires en 2023

L'ENVOL, ce sont aussi...

Des ateliers à l'hôpital : dans 8 hôpitaux partenaires en Île-de-France, des ateliers de découverte ou d'expression pour transformer le temps passé à l'hôpital en moments de jeu et d'apprentissage.

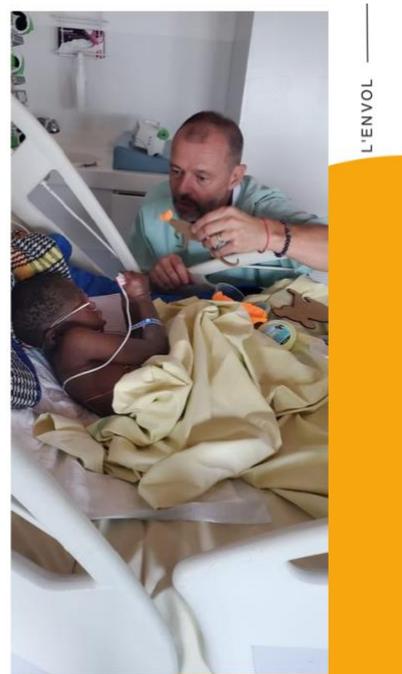
→ 700 bénéficiaires en 2023

Des sorties récréatives : partout en France, les familles sont invitées au musée, au théâtre, à un match de sport, et sortent de l'isolement.

→ 700 bénéficiaires en 2023

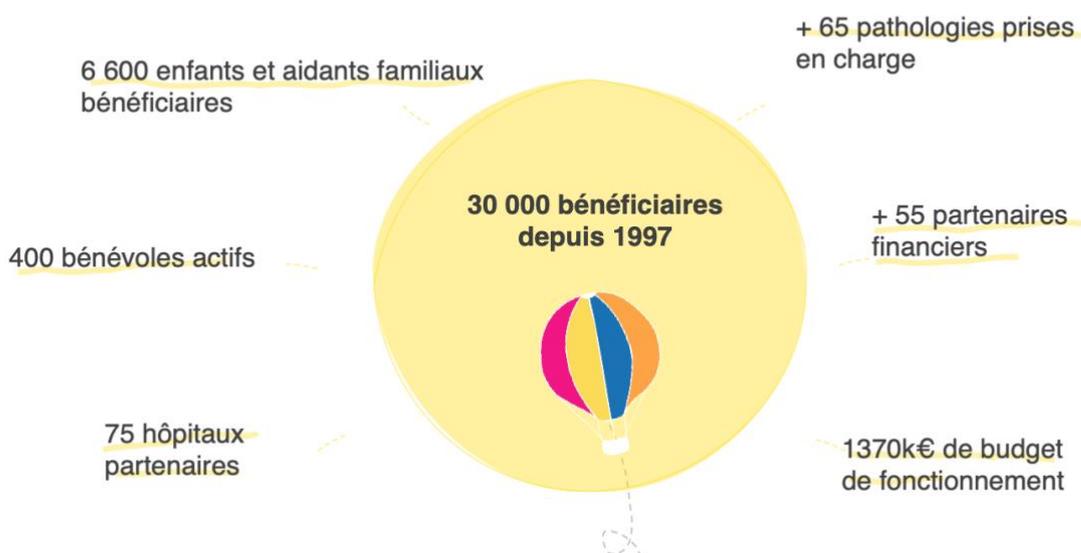
Kits d'activités : un programme conçu en réponse à la crise sanitaire, qui s'appuie sur la confection de kits d'activités individuels envoyés dans 45 services pédiatriques partenaires.

→ 3000 bénéficiaires en 2023



Soutien de notre Fondation apporté au Projet intitulé « Les Séjours».

L'ENVOL en chiffres en 2023



Budget alloué : 5000 €

4.17. Association Ani'nomade

Projet	Montant du don	Typologie	Classification	Classification					
				Social	Environnemental	Educatif	Humainitaire	Maritime	Scientifique
Ani'Nomade	5 000 €	Social/Environnemental/Educatif	Social	X	X	X	-	-	-

<http://aninomade.fr/>

Des animaux pour soigner des maux : association de zoothérapie

Cette Association a été créée pour permettre à des personnes isolées de pouvoir faire des activités différentes.

Public fragilisé par la vie, la maladie ou le handicap : enfants, adultes ou personnes âgées.

Médiation animale sur le territoire national (Côte d'Or)

Activités à *la Cabane*

- 350 m2 en intérieur + 3 hectares extérieur avec un lieu couvert.
- Eveil à l'environnement
- Prévention des morsures
- Eveil des sens

ou *déplacement* pour proposer des animations originales et d'apporter à des personnes un bien-être physique, psychique, social et affectif aux personnes ne pouvant se déplacer, pour.

- Lutter contre l'isolement
- Dans un environnement familial pour les bénéficiaires

Professionnels diplômés en zoothérapie.

Animaux spécifiquement éduqués à la médiation animale

Mise en place et déroulement structurés : chaque personne est un être singulier

Le projet est de nature :

- Environnemental et Educatif : pour 3500€ alloués à : Potager éco-responsable - Récupérateur d'eau – Serre pédagogique :
- Social : pour 1500€ alloués à : Frais de fonctionnement de la bulle des animaux destinés aux visites au CH + Protéger les animaux pour ne pas contaminer les enfants, frais vétérinaires, soin des moquettes, ...

Rappel du projet pour lequel nous vous avons sollicité

Nous vous avons sollicité afin de nous aider dans le projet de rendre le potager adapté à nos différents publics (afin de pouvoir sensibiliser au respect de notre planète) et nous aider dans le fonctionnement de « la bulle des animaux » au CHU pour les enfants atteints de cancer.

Bilan du projet



- Siège social : 1 RUE DES PETITES ROCHES 21370 PLOMBIERES LES DIJON
Inscription au registre des associations . SIRET n°524 143 377 00041

Budget total alloué : 5000 €

4.18. Classe Orchestre Castille

Projet	Montant du don	Typologie	Classification	Social	Environnemental	Educatif	Humanaire	Maritime	Scientifique
				X	-	X	-	-	-
Classe Orchestre Castille	5 000 €	Social/Educatif	Educatif	X	-	X	-	-	-



La musique est universelle. Elle rythme le quotidien de milliard d'êtres humains, mais sa pratique est une école de la vie, qui demande le développement de qualités essentielles utiles pour le développement personnel et social des pratiquants. La classe Castille est un dispositif inscrit dans le projet d'établissement du collège Blanche de Castille. Il concerne des enfants issus de milieux défavorisés et ses valeurs sont en adéquation avec les missions de l'éducation nationale et celles de la fondation ICAPE Planète Bleue.

Le projet est de nature :

- Éducatif et Social : L'objectif est de transmettre des valeurs humaines d'engagement, le sens des responsabilités, l'importance de la solidarité mais aussi de faire preuve de rigueur et de volonté face au monde qui nous entoure afin de donner les meilleures chances à ces enfants de se réaliser en tant qu'individu et de développer des valeurs humanistes, symbole d'espoir pour les générations futures.

Pour y parvenir, la classe orchestre Castille prête et entretient gratuitement des instruments de qualités à ses élèves afin de leur permettre l'apprentissage de la musique dans les meilleures conditions possibles.

Ainsi, 50 élèves suivent régulièrement un enseignement musical et pédagogique, encadré par une équipe d'intervenants, et apprennent à jouer de l'instrument de leur choix parmi les 11 familles différentes qui composent l'instrumentarium de la classe. Au-delà de la pratique même de la musique, les intérêts et enjeux sont multiples comme la valorisation des élèves, la prise de confiance, le respect des consignes, l'ouverture culturelle, l'engagement des élèves dans un projet commun, l'épanouissement individuel et collectif, mais aussi la découverte de

l'accomplissement et de la réussite.

Budget alloué : 5000 €

Collège Blanche de Castille

CLASSE ORCHESTRE CASTILLE ★★

WU INEDIT

Collège Blanche de Castille - La Chapelle-la-Reine (77)

Classe Orchestre Castille

académie Créteil

MINISTÈRE DE LA CULTURE

FONDATION ICAPE PLANÈTE BLEUE

ORCHESTRE À L'ÉCOLE

SIBELCO FRANCE

seine & marnes LE DÉPARTEMENT

Parc naturel régional du Gâtinais français

LTC Conseil

ROUSSEAU

SARIL DUPRE

acef BRED

Rotary

Aling Jatic's Opera

inapa

loditech

La Chapelle-la-Reine

4.19. Association WaterFamily

Projet	Montant du don	Typologie	Classification	Social	Environnemental	Educatif	Humainaire	Maritime	Scientifique
WaterFamily	5 000 €	Educatif/Environnemental	Educatif	-	X	X	-	-	-

<https://waterfamily.org/missions/>

WATER FAMILY
DU FLOCON À LA VAGUE

ENSEMBLE, AGISSONS À LA SOURCE !
PÉDAGOGIE • FORMATION • EXPÉRIENCE

ASSOCIATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL RECONNUE

PRÉSERVONS L'EAU, NOTRE SANTÉ & L'ENSEMBLE DU VIVANT

NOTRE OBJECTIF COMMUN : PRÉSERVER L'EAU, NOTRE SANTÉ & L'ENSEMBLE DU VIVANT

L'ASSOCIATION WATER FAMILY
Depuis 2009, la Water Family développe notamment des programmes et outils pédagogiques complets pour les scolaires, les entreprises et les événements. Le tout avec une approche d'éducation positive et une valorisation des bonnes pratiques ! Le monde change alors adaptons-nous dès aujourd'hui : ensemble agissons à la source !

LES CHIFFRES DE L'EAU

- 65 %** d'eau dans le corps humain. L'eau potable est essentielle pour notre santé !
- 1 %** d'eau douce disponible sur Terre (97 % d'eau salée et 2 % d'eau douce non disponible).
- 2 milliards** d'humains dans le monde souffrent de non accès à l'eau potable.
- 4 150 L** d'eau consommés par jour et par Européen et plus de 200 g de pollution rejetés !

NOS ACTIONS

- PÉDAGOGIE & ÉDUCATION** Pour les écoles, entreprises et associations de parents d'élèves.
- FORMATION & ACCOMPAGNEMENTS** Pour les collectivités, entreprises et organisations d'événements.
- EXPÉRIENCE NATURE** Des ateliers de terrain pour sensibiliser les enfants à l'eau.
- ENGAGEMENT CITOYEN** Des actions de terrain pour sensibiliser les citoyens à l'eau.

NOS CHIFFRES CLÉS

- + 271 000** enfants sensibilisés en 2022
- + 220 000** enfants et jeunes sensibilisés via la diffusion de nos outils pédagogiques
- + 35 000** enfants et jeunes éduqués en classe et sur des événements
- + 16 000** téléchargements de nos programmes, carnets et jeux pédagogiques gratuits

L'Association « DU FLOCON A LA VAGUE – WATER FAMILY » est une association d'intérêt général depuis 2009.

Sa mission principale : Éduquer à la préservation de l'eau, de notre santé et de l'ensemble du vivant !

Son action : Depuis 2009, la Water Family développe notamment des programmes et outils pédagogiques complets pour les scolaires, les entreprises et les événements. Le tout avec une approche d'éducation positive et une valorisation des bonnes pratiques !

Sa vision :

Le monde change alors adaptons-nous dès aujourd'hui : ensemble agissons à la source !

A la source, car l'objectif est d'agir bien en amont des problèmes pour les éviter.

A la source, car notre action prioritaire vise l'éducation des jeunes générations, qui sont la clé pour un changement durable de société ;

A la source, car en changeant nos modes de vie, nous réduisons notre empreinte carbone et aussi eau, matière première de tous nos biens de consommation.

Ses moyens d'action :

Les moyens d'actions de l'Association peuvent être : des actions de terrain, la mise en place d'actions et outils pédagogiques, l'organisation d'événements ou toute autres actions permettant de générer des ressources et s'inscrivant dans l'objet de l'association.

Ce projet de mécénat permettra entre autres de financer des actions d'éducation à travers les 20 antennes de la Water Family, notamment son antenne de Charente/La Rochelle. Les programmes principaux d'éducation ici, seront orientés vers nos contenus pédagogiques « Guide de la Consommation Water Responsable et Terre Océan.

Notre Fondation a décidé cette année de soutenir cette association au travers de son Projet intitulé «WATER RESPONSABLE et Terre Océan».

Les fonds versés sont destinés à financer :

- Soutien à l'éducation à l'écologie, notamment avec son antenne de La rochelle

Budget alloué : 5000 €

356 000 personnes sensibilisées en 2023 !

**Ils étaient 273 000 en 2022,
et 84 000 en 2021 !**

40 000

enfants et jeunes éduqués
en classe et sur des événements

220 000

personnes sensibilisées via la
distribution de nos outils

96 000

élèves éduqués grâce à notre
plateforme pédagogique

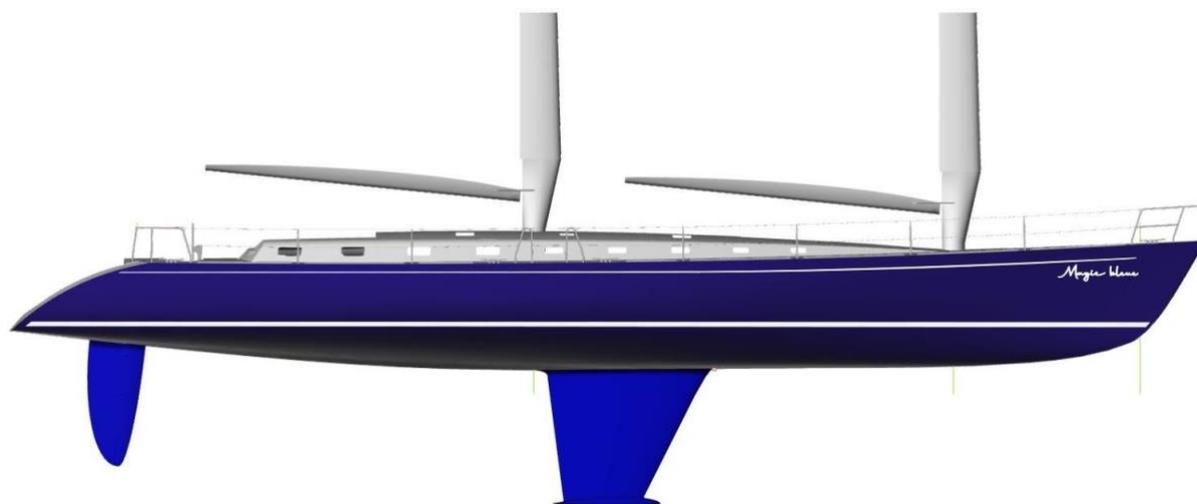
4.20. Rénovation de notre bateau « Magie Bleue »

Cette goélette à deux mats, voilier hors du commun devrait maintenant reprendre son sillage exceptionnel dès le début 2025 en tant qu'outil de découverte et d'innovation, au service de l'intérêt général.

4.20.1. Le projet

La première étape a consisté en un projet de rénovation d'une goélette « mythique » de 21 mètres, vieille de 35 ans, à la conception « hors du commun ».

« Magie Noire », qui était à l'abandon, est devenue « Magie Bleue » dans un clin d'œil à l'avenir radieux et écologique que nous espérons pour elle. Le bleu, c'est aussi la couleur de la mer, de notre planète et de l'espérance. C'est également la couleur du Groupe ICAPE et de sa Fondation d'Entreprise.



Ce vaste chantier de rénovation a été engagé fin 2022. Tout a été repensé en profondeur avec comme priorités la sécurité, la qualité et l'écologie.

C'est ainsi qu'il y aura un certain nombre d'équipements innovants tels que l'optimisation de son système de mats tournants/voiles épaisses, mais également tous les systèmes de production électriques écologiques (panneaux solaires, éoliennes, hydro-générateur) et les derniers équipements électroniques de navigation et de communication.



Nous allons remettre au centre de la propulsion à la voile, les mats autoportés sans haubanages et les voiles épaisses carénées. Grâce au carbone pour les mats, et aussi grâce aux nouveaux matériaux extraordinaires pour les voiles, ce bateau redeviendra révolutionnaire et sera ensuite au service du monde écologique de la propulsion à la voile. Bien entendu, la première démarche écologique est de rénover un vieux bateau au lieu de l'envoyer à la destruction et d'en construire un neuf.

L'histoire de Magie Bleue est tout à fait exceptionnelle et nous sauvons ainsi par ailleurs un monument de notre patrimoine national nautique.

4.20.2. Partenaires dans le chantier de rénovation

Nos principaux partenaires dans ce domaine sont le chantier GRASSI à La Rochelle qui a en charge la rénovation du voilier et l'architecte naval Eric Lerouge. Ils ont tous les deux accepté de nous aider pour cette belle rénovation et nous les en remercions chaleureusement !



4.20.3. Suivi de la rénovation

Au sein du Conseil d'Administration de la Fondation, un comité « Océan et Moyens Maritimes » a été créé dès le début. Sa mission est d'éclairer le conseil d'Administration sur les principaux choix à effectuer dans ce domaine et de veiller à la bonne rénovation du bateau.



Lorsque Magie Bleue sera opérationnel, il sera mis gracieusement à la disposition de tout projet social, environnemental, scientifique, éducatif et humanitaire.

Après sa remise à l'eau prévue maintenant au début de 2025, s'ouvrira à ce bateau hors du commun de nombreuses perspectives. Il nous permettra d'envisager de nombreuses missions :

- Missions éducatives : Emmener des jeunes découvrir l'univers marin, les sensibiliser à sa fragilité et à sa diversité. Leur faire vivre des expériences d'équipage en mer, avec tous les enseignements de la vie en collectivité et pour la protection des océans.
- Missions sociales : Emmener des personnes handicapées ou malades pour leur offrir un moment de ressourcement. Emmener des personnes en difficulté pour les aider à se réinsérer ensuite dans leur environnement.
- Missions scientifiques et protection des océans : Permettre à des scientifiques de mener des missions d'observations du monde marin et de suivi de la vie animale. Participer à des projets collectifs environnementaux en mer en mettant à disposition nos moyens.
- Missions environnementales : Mettre à disposition notre bateau en tant que plateforme d'essai pour toutes les technologies innovantes, plus respectueuses de notre environnement (Mats tournants/voiles épaisses, génération électrique, matériaux écologiques, innovations, nouveaux modes de propulsion à la voile, etc..). Ce navire permettra également d'effectuer des opérations de fret éco-responsable à la voile.
- Missions humanitaires : Notre voilier pourra participer à des opérations humanitaires. Transport d'aide humanitaire, de médicaments, campagnes de vaccinations, etc.

Si notre Fondation mettra à disposition les moyens matériels gratuitement, les coûts de fonctionnement (skipper professionnel, carburant, nourriture, place de ports) resteront à la charge des associations/projets retenus.

5. RESULTATS ET SITUATION FINANCIERE

Les informations suivantes concernant la situation financière et les résultats de la Fondation
Le rapport d'audit des commissaires aux comptes sur les Comptes sera communiqué en pièces jointes du présent Rapport Annuel.

5.1. Base de préparation des comptes

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 du 5 décembre 2018, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les Comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration de la Fondation en date du 14 Juin 2024.

5.2. Principaux facteurs ayant une incidence sur les résultats

5.2.1. Investissements - Rénovation du bateau

Comme exposé plus haut (cf notamment § 2.1.1 et 4.19.1) la Fondation rénove le Bateau Magie Bleue. Les investissements faits concernent uniquement ce projet interne là.

5.3. Note méthodologique sur les principaux postes du compte de résultat et les indicateurs

5.3.1. Trésorerie

La Fondation a reçu 140 000 euros de dotations sur l'exercice 2023, Icape France a versé le solde 2023 de 160 000 euros le 4 avril 2023 (30 000 euros) et le 24 mai 2023 (130 000 euros).

5.3.2. Emprunts et dette financières

La Fondation n'a souscrit à aucun emprunt auprès d'un établissement extérieur au cours de l'exercice 2023.

Le compte courant avec ICAPE HOLDING s'élève à 551 543 euros au 31/12/2023. Il s'agit des coûts liés au Bateau Magie Bleue.

5.3.3. Charges de personnel

Néant

5.4. Exposé des résultats de la Fondation pour l'exercice 2023

Le tableau ci-dessous présente le compte de résultat (en euros) de la Fondation pour l'exercice clos au 31 décembre 2023 :

Désignation de l'entreprise :		ICAPE PLANETE BLEUE				
		2023			2022	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	0	
	Production vendue biens*	FD	FE	FF		
	services*	FG	FH	FI	0	
	Chiffre d'affaires nets*	FJ	FK	FL	0	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subvention d'exploitation			FO	300 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ		
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	300 000	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*			FW	101 606	
	Impôts, taxes, versements assimilés*			FX	177	
	Salaires et traitements*			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- sur immobilisations :	}	- dotations aux amortissements*	GA	
				- dotations aux provisions *	GB	
		- sur actif circulant : dotations aux provisions			GC	
		- Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	
	Autres charges (12)			GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	101 783	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	198 217	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transfert de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	0	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différence négative de change			GS		
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement			GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	0
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	0	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)				GW	198 217	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5.4.1. Autres charges externes

Néant

5.4.2. Charges de personnel

Néant

5.4.3. Dotation aux amortissements

Néant pour cette année

5.4.4. Autres produits et charges opérationnels

Néant

5.4.5. Résultat financier

Néant

5.4.5.1. Coût de l'endettement financier

Néant pour l'instant

5.4.5.2. Autres produits et charges financiers

Néant

5.4.6. Conditions d'emprunt et structure de financement

5.4.6.1. Endettement

L'endettement brut de la Fondation s'élève à 551 543 euros Euros à la fin 2023 auprès d'Icape Holding

5.5. Affectation du résultat

Le résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023 est de **198 217euros**.

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter ce résultat en « **Report à nouveau** ».



ANNEXE 1 suite

N° 11937 * 03

Formulaire obligatoire (article 53A du Code général des impôts).

2

BILAN - PASSIF avant répartition

D.G.I. N° 2051

1

Désignation de l'entreprise :		ICAPE PLANETE BLEUE		
(Ne pas reporter le montant des centimes)*		2023	2022	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (dont versé.....)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apports,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence) EK	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (dont réserve spéciale des provisions pour factures) B1	DF		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes) EJ	DG		
	Report à nouveau	DH	195 902	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	198 217	195 902
	Subvention d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées*	DK		
TOTAL (I)	DL	394 119	195 902	

6. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1. Evolution du contexte depuis la fin du dernier exercice

La principale évolution de contexte est liée à notre bateau « Magie Bleue »

Le chantier de rénovation avance bien et nous pensons être en trajectoire robuste pour que le bateau soit effectivement mis à l'eau en début 2025.

2024 va donc être une année de transition.

Comme mentionné dans le message de notre Président fondateur, la Fondation se prépare maintenant à poursuivre ses actions et servir ses missions en s'appuyant sur « Magie Bleue », ce bateau innovant et « écologique », qui ouvre de belles perspectives pour 2025 mais perspectives qu'il va falloir explorer et étayer, notamment en obtenant les agréments et autorisations pour servir les projets que nous visons.

6.2. La poursuite de nos missions

6.2.1. Continuité dans une vraie logique de « partenariat »

Dans une vraie logique de « partenariat » moyen terme, le premier axe de notre stratégie en 2024 s'inscrira dans la continuité des deux années précédentes et sera le maintien de notre soutien aux structures avec lesquelles nous pouvons envisager de travailler en synergie en 2025.

6.2.2. Rénovation du bateau

Le deuxième axe portera naturellement sur la finalisation de la rénovation de notre bateau, « Magie Bleue », afin de le rendre enfin disponible pour soutenir de nouveaux projets.

Tout est fait pour qu'il soit totalement rénové pour fin de l'année 2024 en tant qu'outil de découverte et d'innovation, au service de l'intérêt général.

6.2.3. Financement de la rénovation du bateau

Le troisième axe portera sur l'axe financier. Pour gagner en sérénité et autonomie, nous aurons à cœur en 2024 de trouver un financement pour supporter les charges du chantier de rénovation. Nous espérons pouvoir trouver un financement à la hauteur de nos ambitions, sur une durée à la hauteur des moyens financiers dont dispose maintenant notre Fondation.

7. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

7.1. Composition du conseil d'administration

La fondation d'entreprise est administrée par un conseil d'administration composé d'au moins 9 membres comprenant :

- Pour 6 personnes au moins, les « Fondateurs Principaux » et leurs représentants ainsi que les représentants du personnel. Les « Fondateurs Principaux » devront être représentés au Conseil soit directement, soit par délégation de pouvoir auprès d'un salarié d'une des sociétés « Fondateurs Principaux » ou appartenant au GIE ICAPE.
- Pour 3 personnes au moins : des personnes extérieures qualifiées dans les domaines d'intervention de la fondation d'entreprise.

Les membres du conseil d'administration exercent leurs fonctions à titre gratuit.

7.1.1. Membres internes représentant les « Fondateurs Principaux » :

Membres internes	
Thierry BALLENGHIEN	Président du CA d'ICAPE Holding et Président fondateur de la Fondation
Yann DUIGOU	Salarié @ICAPE : ICAPE Group CMO (Chief Marketing Officer)
Karine VANVELTHEM	Salarié @ICAPE - Responsable des systèmes d'information (ERP)
Nathalie PIRES	Salarié @ICAPE - Responsable RH
Reine SZACKI	Salarié @ICAPE - Chef comptable - Supervise toute la France
Guillaume CARLI	Salarié @ICAPE - Directeur Marketing et Communication

7.1.2. Membres extérieurs aux « Fondateurs Principaux » :

Membres extérieurs - Administrateurs Indépendants	
Philippe DARFEUIL	AI - Membre (AI) du CA d'ICAPE Holding + Président comité RSE
Geneviève DUPONT-HENNING	AI - Ancienne Directrice RSE et Dev. Durable @LOREAL [+ Skipper]
Donatienne DESTREMAU	AI - Directrice de l'Audit Interne @Groupe SMA [+ Skipper]
Philippe BOUCHER	AI - Directeur d'un bureau d'étude en environnement indépendant

La liste des membres composant le conseil d'administration et leur fonction a été transmise au préfet du département.

7.2. Nomination et renouvellement des membres du conseil d'administration.

Membres internes représentant les « Fondateurs Principaux » :

Les membres du Conseil d'Administration de la Fondation, représentant les donateurs, sont nommés par le Conseil d'Administration de ICAPE HOLDING.

Ils sont nommés pour la durée de la Fondation, c'est-à-dire pour 10 ans.

À tout moment, le Conseil d'Administration de ICAPE HOLDING peut décider, par simple décision du Conseil à la majorité simple, de modifier la structure de ses représentants au sein du Conseil d'Administration de la Fondation.

En cas de démission de l'un de ses membres, le Conseil d'Administration de ICAPE HOLDING doit procéder à une nouvelle nomination dans les trois mois qui suivent.

Pour le bon fonctionnement de la Fondation, le Conseil d'Administration de ICAPE HOLDING peut décider d'exclure un de ses membres du Conseil d'Administration de la Fondation sans avoir à se justifier.

La liste des administrateurs nommés par ICAPE HOLDING est donnée ci-dessus au § 7.1.1. (p 62)

Membres extérieurs aux « Fondateurs Principaux » :

Suivant les statuts, ces membres extérieurs doivent être au nombre de 3 au minimum.

Depuis Avril 2023, ils sont au nombre de 4, soit 40% des administrateurs (supérieur à 1/3).

Les trois premiers administrateurs extérieurs et indépendants, ont été nommés dans les six mois après la création de la Fondation et pour la durée initiale de la Fondation, c'est-à-dire pour un mandat d'administrateur de 5 ans, potentiellement renouvelable.

À tout moment, le Conseil d'Administration de la Fondation peut décider, par simple décision du Conseil à la majorité simple, de modifier la structure de ses représentants extérieurs.

En cas de démission de l'un de ses membres extérieurs, le Conseil d'Administration de la Fondation devra procéder à une nouvelle nomination dans les six mois qui suivent.

Pour le bon fonctionnement de la Fondation, le Conseil d'Administration de la Fondation pourra décider d'exclure l'un de ces membres extérieurs sans avoir à se justifier.

La liste des administrateurs extérieurs et indépendants est donnée ci-dessus au § 7.1.2 (p 62)

7.3. Composition du conseil d'administration depuis le 15 Juin 2023

Au 31 décembre 2022, le conseil d'administration comptait neuf membres, dont son Président.

Au 31/03/2023, Mme Belhadj a démissionné de ses fonctions.

M. Thierry Ballenghien, notre Président fondateur, a assuré la présidence par Intérim.

Deux nouveaux administrateurs ont été nommé par le conseil d'administration d'ICAPE Holding du 28 Mars 2023

- Philippe Darfeuil : en tant qu'Administrateur indépendant et Membres extérieurs
- Guillaume Carli : en tant Membres internes représentant les « Fondateurs Principaux »

Suite au Conseil d'Administration de la Fondation du 4 Avril 2023:

- Philippe Darfeuil a rejoint le Comité SE et par approbation des membres du CA de la Fondation a été proposé pour prendre la Présidence de la Fondation
- Guillaume Carli a rejoint le comité FAC et en a pris la présidence.

L'assemblée générale du 15 Juin 2023, statuant dans les conditions prévues par l'article 6 des statuts, et suite au conseil d'administration d'ICAPE HOLDING qui s'est tenu le 28/03/2023, a acté

- de la nomination de Monsieur Guillaume CARLI, au 28/03/2023, en tant qu'administrateur et « membre interne » représentant les « Fondateurs Principaux »
- de la nomination de Monsieur Philippe DARFEUIL, au 28/03/2023, en tant qu'administrateur indépendant et « membre extérieur » aux « Fondateurs Principaux »
- de la démission de Madame Shora ROKNI, au 31/05/2023, de son mandat d'administratrice « membre interne » représentant les « Fondateurs Principaux »
- et de la démission de Madame Ilham BELHADJ, au 31/03/2023, de son mandat d'administratrice « membre interne » représentant les « Fondateurs Principaux », et de la présidence de la Fondation

L'assemblée générale, statuant dans les conditions prévues par l'article 8 des statuts,

- suite au conseil d'administration d'ICAPE HOLDING qui s'est tenu le 28/03/2023,

- et sur proposition du conseil d'administration de la Fondation qui s'est tenu le 4/04/2023

a par ailleurs acté de la nomination de Philippe DARFEUIL à la présidence de la Fondation.

Cette nomination, suivant les mêmes conditions prévues par l'article 8 des statuts, a enfin été entérinée par le Conseil d'Administration d'ICAPE Holding qui s'est tenu le 19 Juin 2023 (Résolution N°25).

Les tableaux ci-dessous présentent la composition du conseil d'administration à la date du présent rapport,

Nom, prénom, titre ou fonction ⁽¹⁾	Age	Sexe (M/F)	Nationalité	Indépendant (Oui/Non)	Année de première nomination	Echéance du mandat	Comités du conseil d'administration		
							Comité SE	Comité FAC	Comité OMM
Thierry Ballenghien, Président Fondateur	67	M	Française	Non	2022	2032	-	-	Président
Yann Duigou membre du CA	61	M	Française	Non	2022	2032	-	-	Membre
Karine Vanvelthem membre du CA	46	F	Française	Non	2022	2032	Membre	-	-
Nathalie Pires membre du CA	47	F	Française	Non	2022	2032	Membre	-	-
Reine Szacki membre du CA	42	F	Française	Non	2022	2032	Membre	Membre	-
Guillaume Carli membre du CA	46	M	Française	Non	2023	2032	-	Président	-
Genevieve Dupont-Henning membre du CA	63	F	Française	Oui	2022	2027	-	-	Membre
Donatienne Destremau membre du CA	56	F	Française	Oui	2022	2027	-	-	Membre

Philippe Boucher membre du CA	68	M	Française	Oui	2022	2027	Président	-	Membre
Philippe Darfeuil, Président du CA	57	M	Française	Oui	2023	2028	Membre	-	-

7.4. Profil et expérience des membres du conseil d'administration

Ci-dessous le profil, l'expérience et l'expertise de chacun des administrateurs

7.4.1. Administrateurs représentant les « Fondateurs Principaux »

Thierry Ballenghien, 67 ans, est diplômé de l'École des Hautes Études d'Ingénieur (1981). Durant treize ans, il exerce les fonctions de directeur général d'usines dans une société de circuits imprimés. En 1999, il fonde Icape, devenue en moins d'un quart de siècle l'un des principaux acteurs mondiaux de la distribution de cartes de circuits imprimés en petits et moyens volumes. Thierry Ballenghien y exerce aujourd'hui la fonction de président du conseil d'administration. Amoureux de la mer et de la voile depuis plus de 50 ans (skipper), Thierry Ballenghien est particulièrement sensible à la cause environnementale et en particulier à celle de la protection des océans.

Yann Duigou, 61 ans, diplômé d'un Master de l'*International Business School* (ISG), exerce entre 1994 et 2011 plusieurs fonctions commerciales au sein du groupe Cire et notamment plusieurs postes de direction, dont directeur d'usine et directeur général. Il devient ensuite le directeur industriel du groupe Elvia PCB. En 2015, il rejoint le Groupe Icape où il occupe les positions successives de directeur de ventes, directeur du commerce en ligne et enfin directeur marketing. Depuis 2021, il est directeur général délégué de la Société.

Guillaume Carli, 46 ans, est diplômé de SKEMA business School (2001).

Professionnel du marketing avec une expérience de près de 20 ans, Guillaume CARLI a principalement évolué dans le secteur automobile à des postes en marketing opérationnel puis stratégique en France comme à l'étranger en tant que directeur de la marque Dunlop pour l'Europe. Guillaume CARLI a ensuite pris la direction marketing de la filiale Automobile du Groupe Infopro Digital où il a lancé avec succès de nombreux produits et service avant de rejoindre en Juillet 2022 le groupe ICAPE en tant que directeur marketing.

Reine Szacki, 42 ans.

Responsable administratif et comptable des filiales françaises (7 filiales du groupe Icape + la Fondation). Arrivée dans le groupe ICAPE depuis 01/2016, après avoir travaillé 12 ans chez Jonhson& Jonhson et un passage chez Longchamps

Nathalie Pires, 47 ans ; Formation RH IGS Paris

Responsable RH groupe depuis 5 ans, avec environ 15 ans d'expérience en généraliste ressources humaines. Expériences dans divers secteurs d'activité avant d'arriver dans le groupe ICAPE.

Karine Vanvelthem, 46 ans, a obtenu une maîtrise de management et Gestion Finance à l'ESAM en 2002.

Elle intègre Icape en 2003 où elle a occupé successivement les postes de responsable comptable,

contrôleuse de gestion, auditrice interne puis responsable des systèmes d'information, poste qu'elle occupe encore actuellement.

7.4.2. Administrateurs indépendants

Genevieve Dupont-Henning, 63 ans, diplômée ingénieur en génie Biologique, docteur-ingénieur en Biochimie et auditeur IHEDN, a fait toute sa carrière chez L'Oréal de 1984 à 2022 et est maintenant à la retraite. Elle débute Responsable de laboratoire et reste à la Recherche pendant 10 ans, puis devient directrice de la formation professionnelle internationale et de la communication internationale chez Biotherm (communication scientifique, nouveaux médias et RP) jusqu'en 1999. Elle est ensuite responsable communication interne du groupe L'Oréal jusqu'en 2021, directrice de la communication internationale chez Lancôme jusqu'en 2007, puis elle rejoint la filiale France en tant que directrice communication, en charge de la communication interne, externe et RSE et lance et pilote pendant 7 ans les Bourses L'Oréal France-Unesco Pour les femmes et la science. En 2016, lui est confié le poste de directrice RSE & Développement Durable de L'Oréal France (2 milliards € de CA, 54 marques, 13235 collaborateurs, 11 usines et 8 centrales de distribution) avec pour mission de définir la stratégie RSE&DD de L'Oréal France et la coordonner auprès des marques et des différents départements et métiers de la filiale France; pour cela elle met en place une nouvelle organisation, définit la feuille de route des différentes entités, organise le pilotage des progrès, pour intégrer la RSE à tous les niveaux de l'entreprise. Geneviève est également monitrice de ski et skipper de voiliers ainsi qu'administratrice de 3 associations.

Donatienne Destremau, 56 ans, diplômée d'une maîtrise en sciences de gestion des risques Actuariat puis d'un DESS d'actuariat à Strasbourg, elle est Actuaire certifiée de l'Institut des Actuaire (IA) et administratrice de sociétés certifiée de l'IFA/Sciences Po (CAS) en 2018, praticien PNL certifiée NLPN 2022. Elle a de plus de 30 ans d'expérience dans l'assurance en tant que responsable de la direction technique Assurances de personnes puis en tant que directrice de d'audit interne du groupe SMABTP (4000 personnes, 3 milliards de CA). Elle est fonction clé Audit Interne de 10 compagnies d'Assurances en France et à l'international. Elle a exercé le rôle d'administratrice au sein de l'IA, de 2016 à 2020, de Batimentraide, mutuelle santé, depuis 2017, depuis 2020 de l'association Ensemble et différents. Elle est membre du club des administrateurs indépendants de l'IA et membre du haut conseil de l'IA. Elle est également vice-présidente du groupe professionnel Assurances de l'IFACI regroupant les directeurs d'audit interne.

Philippe Boucher, 68 ans. Géographe de formation (1982). Après avoir enseigné l'histoire et la géographie en lycée, il a travaillé 18 années en bureau d'études spécialisé dans les problèmes environnementaux. Il crée son entreprise en 2002 pour faire du conseil en environnement auprès des industriels, des collectivités et des particuliers. Cette activité basée sur le droit français environnemental lui confère une sensibilité toute particulière à cette problématique. Enfin, en plus de son expertise environnementale, son attachement au milieu marin tant sur l'eau (pratique de la voile) que sous l'eau (plongeur), font qu'il a rejoint la fondation Icape Planète Bleue en tant qu'administrateur indépendant afin d'animer le comité social et environnemental.

Philippe Darfeuil, 57 ans, est ingénieur, diplômé de deux Grandes Ecoles françaises, avec une double formation en mécanique et électricité. Il se spécialise en électronique sur les bancs de CentraleSupélec, école où il enseignera plus tard pendant 10 ans. Il a plus de 30 ans d'expérience dans l'automobile, dont 5 à l'international. Sa dernière position opérationnelle était en fabrication, en tant que directeur des opérations pour un fournisseur de PSA au Maroc, il a passé l'essentiel de sa carrière chez Renault, côté amont : 7 ans de recherche en électronique, 12 années à l'ingénierie véhicule (dont 4 passées chez Nissan au Japon), 11 ans aux achats de l'alliance Renault/Nissan. Cette dernière expérience l'a rendu familier avec un certain nombre d'aspects : panel fournisseurs, stratégie de sourcing et gestion de la supply chain au niveau mondial, mais aussi diagnostic fournisseurs, rentabilité, stratégie de croissance, partenariats, politique RSE, consolidation de secteurs. Il quitte Renault en février 2021 pour créer « Green Tech Consulting », une société de conseil pour accompagner les TPE/PME dans leur transition vers un modèle économique plus responsable et durable. En juin 2021, il rejoint le conseil d'administration de la Société

en tant qu'administrateur indépendant. Il est depuis membre de l'IFA (Institut Français des Administrateurs). Le 19 Juin 2023 il est nommé Président de la fondation d'entreprise ICAPE Planète Bleue.

7.5. Renseignements personnels et expertise concernant les membres du conseil d'administration

7.5.1. Liste des administrateurs appartenant à la société fondatrice et aux donateurs

Thierry Ballenghien : Président du Conseil d'administration du Groupe ICAPE
Mandataire social
Président de : Icape Holding, Icape (France) , Cipem(France)
Né le 31 juillet 1956 à Croix (59)
Nationalité Française
Adresse : 43 Avenue de Suffren, 75007 Paris
(Chef d'entreprise, Fondateur du groupe du Groupe Icape, skipper)

Yann Duigou : Directeur Commercial Monde
Salarié de ICAPE HOLDING
Né le 2 mai 1962 à Cholet (49)
Nationalité Française
Adresse : 2 rue des ajoncs, Keriboul, 56370 Sarzeau
(Chef d'entreprise, skipper)

Guillaume Carli : Directeur Marketing du Groupe Icape
Salarié du GIE ICAPE
Né le 03/10/1977
Nationalité Française
Adresse : 1, rue saint louis 78000 Versailles
(Responsable communication et marketing)

Karine Vanvelthem : Responsable des Systèmes d'information (ERP)
Salarié du GIE ICAPE
Née le 15/02/1978 au Blanc-Mesnil
Adresse : 15 rue de la Défense, 92130 Issy-les-Moulineaux
Nationalité Française
Représentante d'IDELEC-ICAPE
(Comptable, spécialiste environnement)

Natalina Pires : Responsable des Ressources Humaines (RRH)
Salarié de ICAPE Holding
Née le 10 février 1977 à GUEBWILLER (68)
Adresse : 16 route de Versailles 78560 LE PORT MARLY
Nationalité : Française
(Spécialiste affaires sociales et représentant le personnel)

Reine Szacki : Chef Comptable
Salarié du GIE ICAPE
Né le 15 juin 1981 à La Rochelle
Nationalité Française
Adresse : 18 avenue Victor Hugo, Clamart 92140

7.5.2. Liste des quatre administrateurs indépendants depuis le 21 avril 2023

Geneviève Henning : Retraitée

Ancienne responsable communication du Groupe l'Oreal
Née le 24 août 1960 à Nice
Nationalité Française
Adresse : 88 boulevard de Courcelles, 75017 Paris
(Skipper – Experte en RSE)

Donatienne Destremau : Actuaire certifiée et administratrice de sociétés

Plus de 30 ans d'expérience dans l'assurance
Vice-présidente du groupe professionnel Assurances de l'IFACI regroupant les directeurs d'audit interne
Née le 5 décembre 1967 à Toulon
Nationalité Française
Adresse : 223 rue président Robert Schuman 83000 Toulon
(Skipper – Experte en audit interne, dans l'assurance et le milieu associatif)

Philippe Boucher :

Chef d'entreprise ATEDEV
Né le 4 août 1955 à Arcachon
Nationalité Française
Adresse : 18 rue Sthrau, 75013 Paris
(Marin - Expert / environnement)

Philippe Darfeuil:

Ingénieur Art & Metiers et CentraleSupélec
Administrateur Indépendant et Président du Comité RSE du groupe Icape
Président d'une société de conseil : Green Tech Consulting
Né le 01/07/1966 à Pau (64)
Nationalité Française
Adresse : 2 rue Maurice Trintignant 78990 Elancourt
(Expert / environnement et RSE)

7.6. **Compte-rendu de l'activité du conseil d'administration au cours de l'exercice**

Le procès-verbal de chaque réunion est établi sous la responsabilité du Président du conseil d'administration. Il est retranscrit dans le registre des procès-verbaux après signature du Président et d'un membre.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le conseil d'administration de la Fondation s'est réuni à minima à 3 reprises.

7.7. **Rémunération et avantages**

7.7.1. Rémunération des administrateurs

Les administrateurs de la Fondation sont bénévoles et ne sont pas rémunérés

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2024

1. Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) du 14 JUIN 2024

Une assemblée générale ordinaire a été convoquée pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **1) Rapport d'activité** de la Fondation au cours de l'exercice social clos le 31 Décembre 2023 ;
Résolution 1 : Présentation et *adoption* du rapport d'activité.
- **2-3) Comptes annuels** de cet exercice :
Présentation du rapport financier.
Rapports des commissaires aux Comptes sur les comptes annuels et le bilan dudit exercice ;
Résolution 2 : Examen et *approbation* desdits comptes annuels;
Quitus au Conseil d'Administration ;
Résolution 3 : Examen et *décision sur l'affectation* du résultat ;
- **4) Convention règlementées** sur cet exercice :
Présentation du Rapports Spécial des commissaires aux Comptes ;
Résolution 4 : *Approbation* de l'absence de conventions règlementées ;
- **5) Pouvoirs** pour les formalités : Résolution 5;
- **6) Questions diverses**

Vous trouverez ci-dessous le projet de résolutions qui seront soumis au vote lors de cette AGO.

2. Texte des résolutions proposées

PREMIÈRE RÉOLUTION – ADOPTION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport d'activité du conseil d'administration **adopte** le rapport d'activité 2023.

DEUXIÈME RÉOLUTION - APPROBATION DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport financier du conseil d'administration ainsi que du rapport du commissaire aux comptes, **approuve** les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et **donne quitus** aux membres du conseil d'administration.

TROISIÈME RÉOLUTION – AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, **constatant** que les comptes arrêtés au 31 décembre 2023 et approuvés par la présente Assemblée Générale font ressortir un bénéfice de l'exercice 2023 de **198 217 euros**, **décide** d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023, soit 198 217 euros, sur les postes suivants :

- 0 euros sur le poste « Réserve légale », dont le montant reste égal à 0 euros,
- 198.217 euros sur le poste « Autres réserves », dont le montant serait ainsi porté de 195 902 euros à 394 119 euros,

Le solde « report à nouveau », évolue ainsi	
Report à nouveau 2022	195 902 €
Report à nouveau / exercice 2023	198 217 €
Total	394 119 €

QUATRIÈME RÉOLUTION – CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions et engagements réglementés visés aux articles L. 612-5 du code de commerce, **prend acte** de l'absence de convention au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

CINQUIÈME RÉOLUTION - POUVOIRS POUR LES FORMALITÉS

L'assemblée générale **confère** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée générale en vue de l'accomplissement de toutes les formalités légales ou administratives et faire tous dépôts et publicité prévus par la législation en vigueur.